

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 127 - 3ème trimestre 2006

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

♦ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

♦ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

♦ Il oriente la politique du crédit en refinancant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

♦ Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

♦ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

♦ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
 I. L'évolution monétaire et financière	 6
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33
 II. Rappel des taux	 36
2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.2.2 Taux de base bancaire	38
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM **42**

3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets en F CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange de valeurs	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47

Annexes **50**

Statistiques monétiques	51
--------------------------------	-----------

Au 30 juin 2006, le total des actifs financiers de la clientèle non financière atteint 381,7 milliards de F CFP, en progression de 10,5 % sur douze mois. Avec un total de 492,6 milliards de F CFP au 30 juin 2006, le total des passifs financiers augmente de 10,3 % en glissement annuel.



L'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit est détenu à 55 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 6,6 % sur douze mois, et à 31 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 24,4 % sur la même période.

Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, majoritairement constitués de produits d'assurance-vie, représentent 22 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie et progressent de 6,6 % en un an.

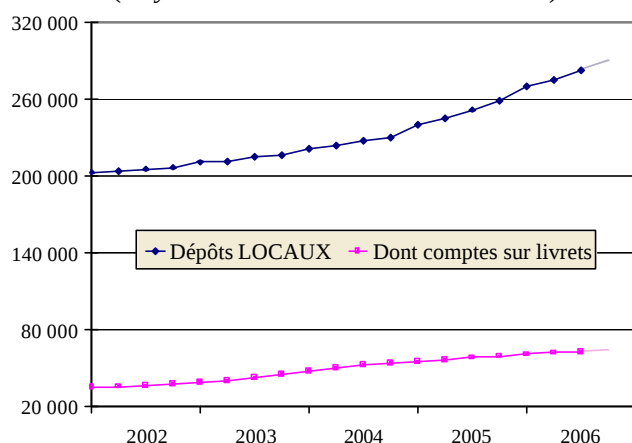
Dans le détail :

- les dépôts à vue (37 % de l'ensemble des actifs collectés) s'affichent en hausse de 12,8 % par rapport à fin juin 2005.

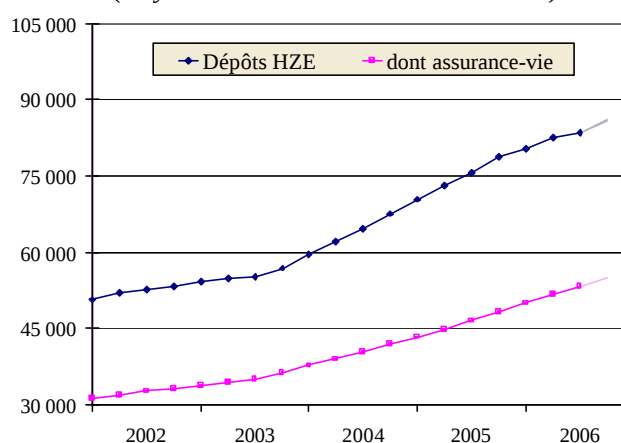
- l'ensemble des placements liquides et à court terme (43 % de l'ensemble des actifs collectés) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 10,7 % en douze mois ;

- les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 6,4 %.

Dépôts gérés par les établissements de crédit situés
dans la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



Dépôts gérés par les établissements de crédit situés
hors la zone d'émission
(moyenne mobile en millions de F CFP)



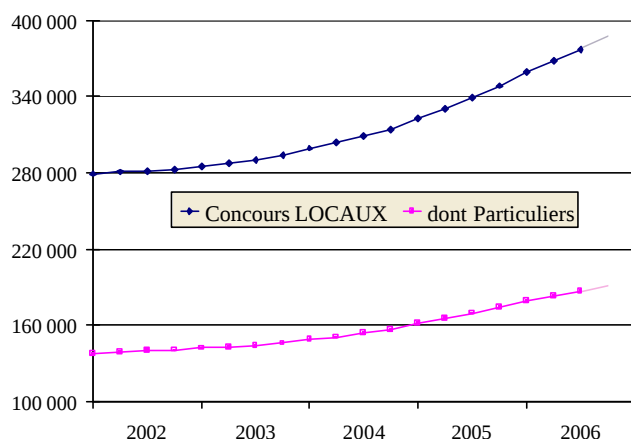


Les concours de caractère bancaire, principalement distribués aux particuliers et aux sociétés, sont constitués essentiellement de crédits à l'habitat (43 %), de crédits à l'équipement (26 %) et de crédits de trésorerie (15 %).

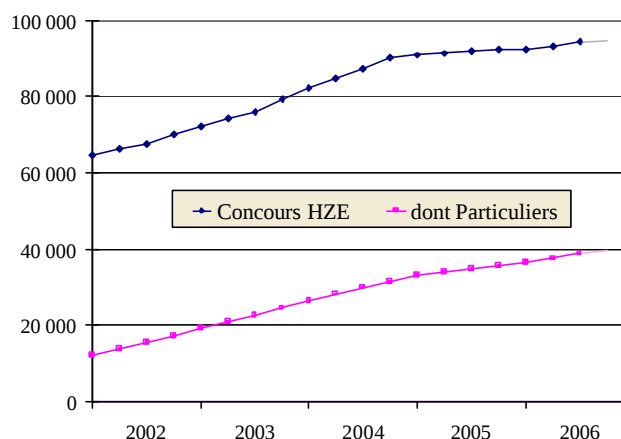
L'encours des établissements de crédit de la zone d'émission connaît une progression sensible de 11,1 % entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006. Celle-ci résulte principalement de la demande en matière de financement d'habitat (+ 9,2 %), d'équipement et de trésorerie (+ 12,7 % chacun), ainsi que d'une utilisation accrue des comptes ordinaires débiteurs (+ 21,6 %).

Les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission enregistrent, pour leur part, une augmentation de 7,4 % de l'ensemble de leurs encours sur la même période. Ils représentent 20 % de la distribution de crédit sur le territoire. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (39%) et sur la distribution de crédits immobiliers aux particuliers (37 %). L'encours des crédits à l'équipement aux collectivités progresse de 12,2 % sur douze mois, tandis que dans le même temps, l'encours des crédits destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers augmente de 16,7%.

**Encours des établissements de crédit situés
dans la zone d'émission**
(moyenne mobile en millions de F CFP)



**Encours des établissements de crédit situés
hors la zone d'émission**
(moyenne mobile en millions de F CFP)



I. L'évolution monétaire et financière

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Au 30 juin 2006, **l'ensemble des dépôts collectés** par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte s'élève à 296,4 milliards de F CFP, en progression de 11,7 % par rapport au 30 juin 2005.

Les **dépôts à vue** représentent 47 % du total, soit 139,4 milliards de FCFP et augmentent de 12,8 % en douze mois.

Les **dépôts à terme**, qui représentent plus du quart des dépôts (29 %), affichent un rythme de progression annuel de 17,5 %.

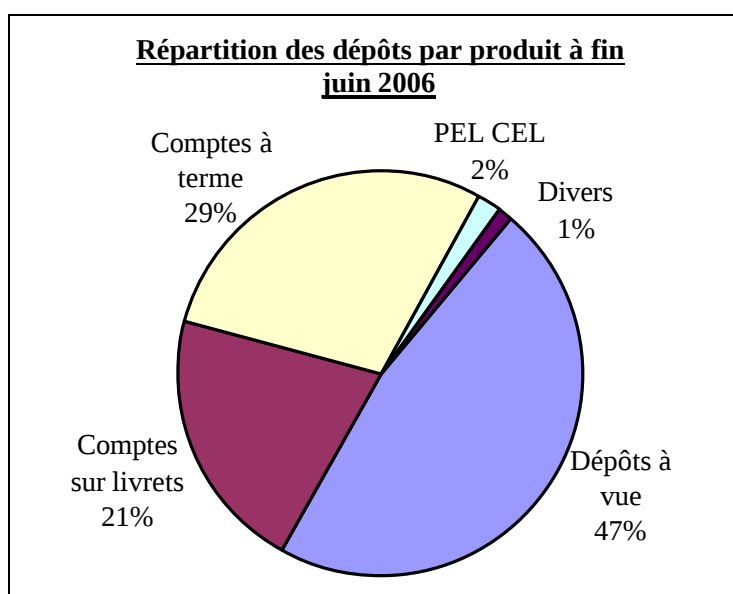
Puis viennent les **comptes sur livrets** (21 % des dépôts collectés) en augmentation de 2,5 % sur un an.

Enfin, avec 2% des dépôts, l'épargne-logement (PEL et CEL) demeure marginale mais progresse vivement.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	123 559	123 966	146 023	138 826	139 383	12,8%	- 4,5%	0,4%
dont banques locales	116 603	117 044	138 578	130 945	131 748	13,0%	- 4,9%	0,6%
dont OPT	6 956	6 922	7 445	7 881	7 635	9,8%	2,6%	- 3,1%
Comptes sur livrets	60 708	60 254	61 996	63 010	62 229	2,5%	0,4%	- 1,2%
dont banques locales	56 059	55 601	57 240	58 172	57 217	2,1%	- 0,0%	- 1,6%
dont OPT	4 649	4 653	4 756	4 838	5 012	7,8%	5,4%	3,6%
Comptes épargne-logement	750	771	776	792	798	6,4%	2,8%	0,8%
dont banques locales	750	771	776	792	798	6,4%	2,8%	0,8%
dont OPT	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres placements liquides et à court terme	75 091	78 402	77 086	84 831	87 885	17,0%	14,0%	3,6%
Dépôts à terme	73 622	76 897	75 697	83 509	86 475	17,5%	14,2%	3,6%
Divers	1 469	1 505	1 389	1 322	1 410	- 4,0%	1,5%	6,7%
Bons de caisse	847	826	826	802	786	- 7,2%	- 4,8%	- 2,0%
Certificats de dépôts	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents et clientèle diverse	622	679	563	520	624	0,3%	10,8%	20,0%
dont banques locales	75 091	78 402	77 086	84 831	87 885	17,0%	14,0%	3,6%
dont OPT	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	260 108	263 393	285 881	287 459	290 295	11,6%	1,5%	1,0%
dont banques locales	248 503	251 818	273 680	274 740	277 648	11,7%	1,4%	1,1%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	5 113	5 298	5 655	5 931	6 061	18,5%	7,2%	2,2%
Plans d'épargne logement	5 074	5 260	5 618	5 895	6 019	18,6%	7,1%	2,1%
Autres placements d'épargne à long terme	39	38	37	36	42	7,7%	13,5%	16,7%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	265 221	268 691	291 536	293 390	296 356	11,7%	1,7%	1,0%
dont banques locales	253 616	257 116	279 335	280 671	283 709	11,9%	1,6%	1,1%
dont OPT	11 605	11 575	12 201	12 719	12 647	9,0%	3,7%	- 0,6%



Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous ne peut-être exhaustif.

1.1.2 L'EPARGNE COLLECTEE LOCALEMENT ET GEREE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'encours des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente 85,3 milliards de F CFP et progresse de 6,6 % en glissement annuel au 30 juin 2006.

Placements d'épargne à long terme

L'encours des placements d'épargne à long terme (83 % des placements) représente 70,8 milliards de F CFP et progresse de 5,4 % par rapport au 30 juin 2005.

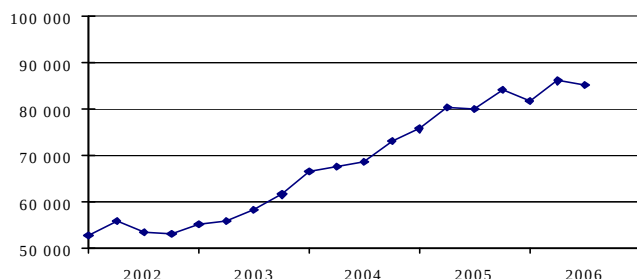
Les placements d'épargne à long terme sont principalement constitués des **produits d'assurance-vie** (80 %) dont l'encours a augmenté de 13,6 % sur douze mois à 56,3 milliards de F CFP. Les **OPCVM non monétaires**, qui représentent 14 % (10,3 milliards de F CFP) des placements d'épargne à long terme, voient leur encours diminuer de 21,1 % sur la période. Les placements en actions et obligations demeurent relativement peu importants (respectivement 5 % et 1 % des placements d'épargne à long terme).

Placements liquides ou à court terme

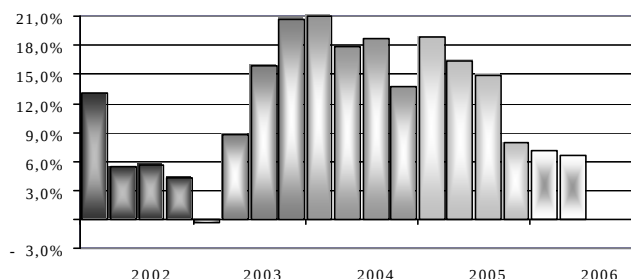
Les **OPCVM monétaires** (17 % de l'encours) progressent de 12,6 % entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



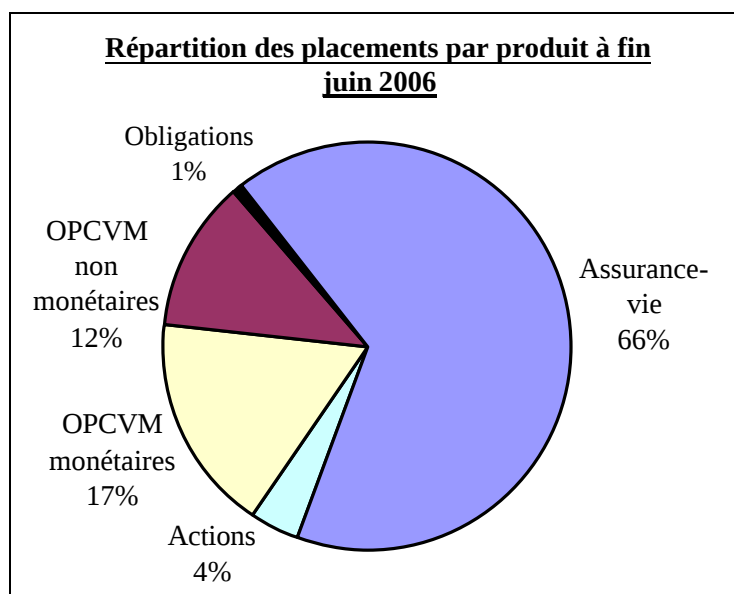
Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

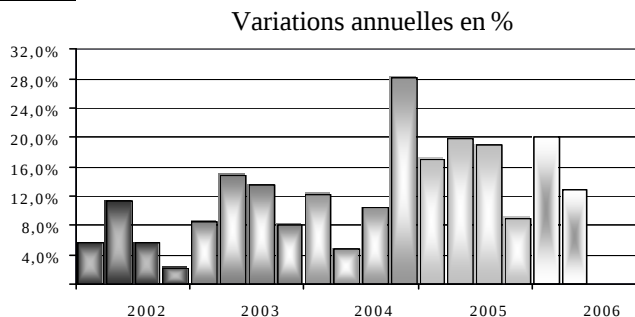
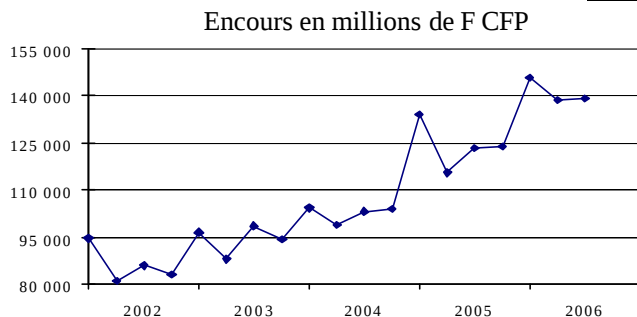
TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	12 907	13 927	15 583	15 749	14 537	12,6%	- 6,7%	- 7,7%
OPCVM monétaires	12 907	13 927	15 583	15 749	14 537	12,6%	- 6,7%	- 7,7%
Placements d'épargne à long terme	67 124	70 238	66 189	70 358	70 770	5,4%	6,9%	0,6%
Actions	2 926	2 947	2 993	3 194	3 423	17,0%	14,4%	7,2%
Obligations	1 532	755	746	711	686	-55,2%	- 8,0%	- 3,5%
OPCVM non monétaires	13 085	14 990	9 269	10 806	10 325	-21,1%	11,4%	- 4,5%
Assurances-vie	49 581	51 546	53 181	55 647	56 336	13,6%	5,9%	1,2%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	80 031	84 165	81 772	86 107	85 307	6,6%	4,3%	- 0,9%

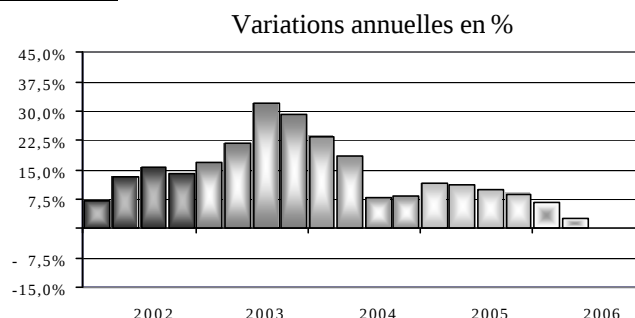
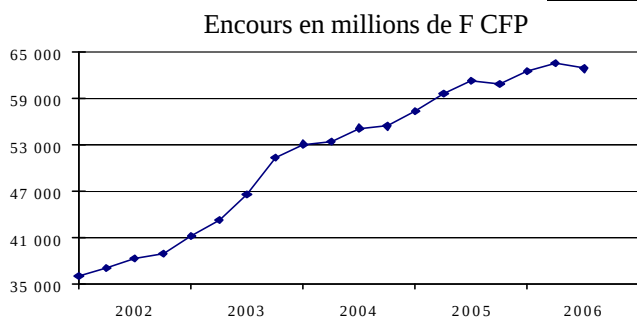


L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

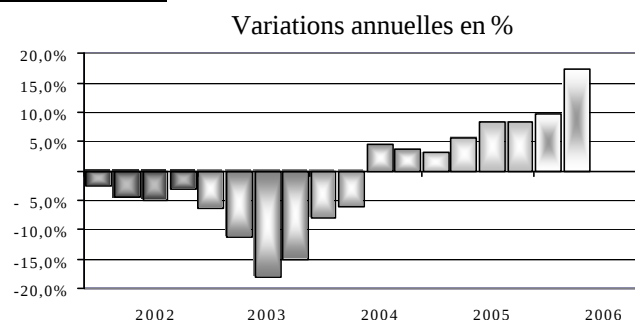
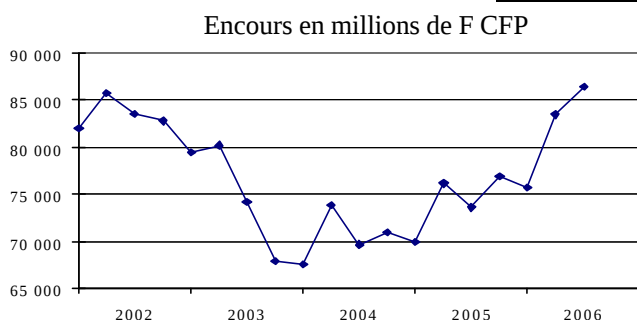
Dépôts à vue



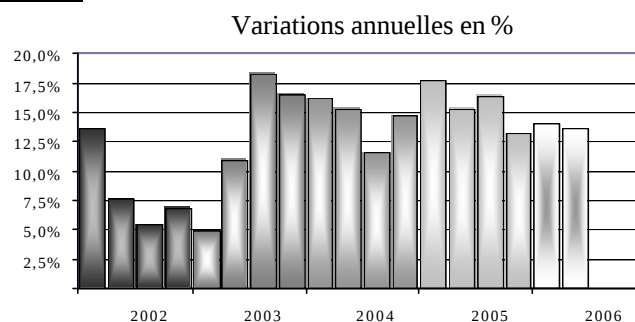
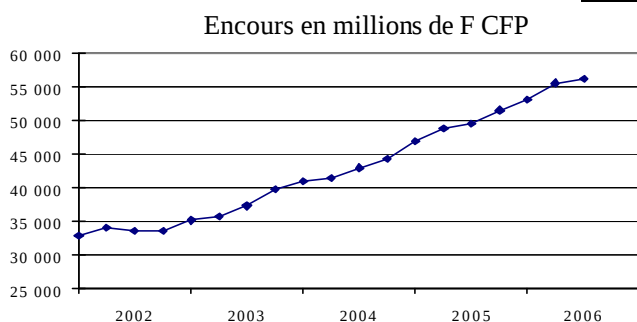
Comptes sur livrets



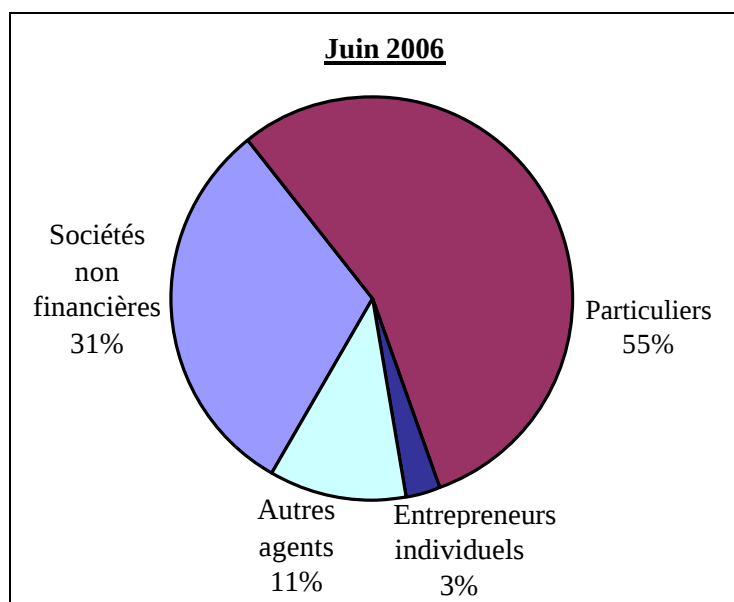
Comptes créditeurs à terme



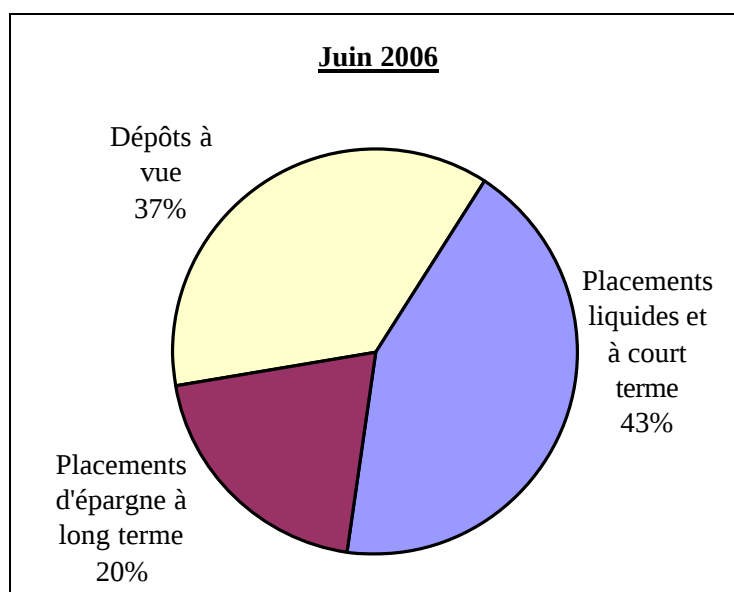
Assurance-vie



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (45 % du total), devant les sociétés non financières (37 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation 13 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 4 % et 1 % des dépôts locaux.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 91 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 8 % (principalement en titres d'OPCVM non monétaires).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

	30/06/2005		30/09/2005		31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		variations en %
en millions de F CFP	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	123 559		123 966		146 023		138 826		139 383		12,8%
Sociétés non financières	53 002	43%	47 070	38%	68 497	47%	61 123	44%	64 511	46%	21,7%
Entrepreneurs individuels	7 978	6%	8 105	7%	10 587	7%	7 875	6%	8 404	6%	5,3%
Particuliers	45 895	37%	46 002	37%	50 170	34%	49 059	35%	49 785	36%	8,5%
Autres agents résidents	14 980	12%	21 443	17%	14 885	10%	19 428	14%	15 321	11%	2,3%
Non résidents	1 704	1%	1 346	1%	1 884	1%	1 341	1%	1 362	1%	-20,1%
Autres dépôts	141 662		144 725		145 513		154 564		156 973		10,8%
Sociétés non financières	33 493	24%	33 437	23%	34 538	24%	42 213	27%	45 887	29%	37,0%
Entrepreneurs individuels	2 442	2%	2 623	2%	2 884	2%	2 884	2%	2 714	2%	11,1%
Particuliers	80 345	57%	82 994	57%	84 157	58%	85 610	55%	83 247	53%	3,6%
Autres agents résidents	23 189	16%	23 445	16%	21 807	15%	21 839	14%	22 933	15%	- 1,1%
Non résidents	2 193	2%	2 226	2%	2 127	1%	2 018	1%	2 192	1%	- 0,0%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	265 221		268 691		291 536		293 390		296 356		11,7%
Sociétés non financières	86 495	33%	80 507	30%	103 035	35%	103 336	35%	110 398	37%	27,6%
Entrepreneurs individuels	10 420	4%	10 728	4%	13 471	5%	10 759	4%	11 118	4%	6,7%
Particuliers	126 240	48%	128 996	48%	134 327	46%	134 669	46%	133 032	45%	5,4%
Autres agents résidents	38 169	14%	44 888	17%	36 692	13%	41 267	14%	38 254	13%	0,2%
Non résidents	3 897	1%	3 572	1%	4 011	1%	3 359	1%	3 554	1%	- 8,8%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

	30/06/2005		30/09/2005		31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		variations en %
en millions de F CFP	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	m/m-12
TOTAL	80 031		84 165		81 772		86 107		85 307		6,6%
Sociétés non financières	7 739	10%	8 937	11%	6 255	8%	6 964	8%	6 783	8%	-12,4%
Entrepreneurs individuels	349	n.s.	416	n.s.	342	n.s.	331	n.s.	311	n.s.	-10,9%
Particuliers	71 099	89%	73 958	88%	75 057	92%	77 979	91%	77 334	91%	8,8%
Autres agents résidents	844	1%	854	1%	118	n.s.	833	1%	879	1%	4,1%
Non résidents	—	n.s.	—	n.s.	—	n.s.	—	n.s.	—	n.s.	—

1. L'évolution monétaire et financière

Au 30 juin 2006, les particuliers détiennent plus de la moitié (55 %) de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) devant les sociétés non financières (31 %) et les autres agents (11 %).

Les actifs financiers détenus par les **particuliers** (210,4 milliards de F CFP) progressent de 6,6 % en douze mois. Ils sont constitués pour les trois-quarts (77 %) de produits de placements. A noter que leurs avoirs en produits d'assurance-vie (35 % du total de leurs placements) ont fortement progressé (+ 13,6 %).

Les actifs des **sociétés non financières** (117,2 milliards de F CFP) augmentent de 24,4 % en un an. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue (55 %), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme.

Les **entrepreneurs individuels** voient leurs actifs financiers (11,4 milliards de F CFP) progresser de 6,1 % entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006. Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue (74 %).

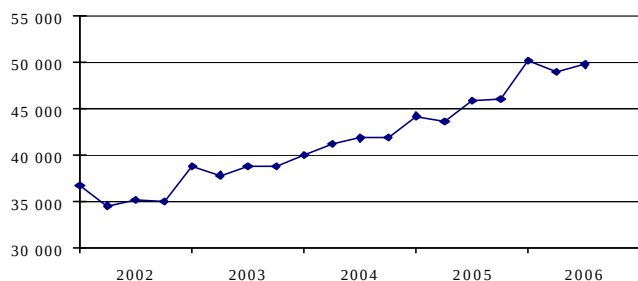
TABLEAU III bis
Ensemble des actifs collectés
Répartition par agent économique

	30/06/2005		30/09/2005		31/12/2005		31/03/2006		30/06/2006		variations en %
en millions de F CFP	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m-3	%	m	%	m/m-12
Particuliers	197 339	57%	202 954	58%	209 384	56%	212 648	56%	210 366	55%	6,6%
Dépôts à vue	45 895	23%	46 002	23%	50 170	24%	49 059	23%	49 785	24%	8,5%
Placements liquides et à court terme	86 363	44%	89 744	44%	90 260	43%	91 250	43%	87 668	42%	1,5%
<i>dont comptes sur livrets</i>	56 424	65%	56 071	62%	57 632	64%	57 638	63%	58 502	67%	3,7%
Placements d'épargne à long terme	65 081	33%	67 208	33%	68 954	33%	72 339	34%	72 913	35%	12,0%
<i>dont assurance-vie</i>	49 581	76%	51 546	77%	53 181	77%	55 647	77%	56 336	77%	13,6%
Sociétés non financières	94 234	27%	89 444	25%	109 290	29%	110 300	29%	117 181	31%	24,4%
Dépôts à vue	53 002	56%	47 070	53%	68 497	63%	61 123	55%	64 511	55%	21,7%
Placements liquides et à court terme	35 270	37%	35 240	39%	38 343	35%	46 371	42%	49 935	43%	41,6%
<i>dont comptes à terme</i>	32 868	93%	32 796	93%	33 777	88%	40 525	87%	45 548	91%	38,6%
Placements d'épargne à long terme	5 962	6%	7 134	8%	2 450	2%	2 806	3%	2 735	2%	-54,1%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	5 921	99%	7 114	100%	2 435	99%	2 788	99%	2 718	99%	-54,1%
Entrepreneurs individuels	10 769	3%	11 144	3%	13 813	4%	11 090	3%	11 429	3%	6,1%
Dépôts à vue	7 978	74%	8 105	73%	10 587	77%	7 875	71%	8 404	74%	5,3%
Placements liquides et à court terme	2 413	22%	2 597	23%	2 858	21%	2 860	26%	2 693	24%	11,6%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 473	61%	1 416	55%	1 488	52%	1 528	53%	1 333	49%	- 9,5%
Placements d'épargne à long terme	378	4%	442	4%	368	3%	355	3%	332	3%	-12,2%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	308	81%	338	76%	291	79%	278	78%	267	80%	-13,3%
Autres agents	42 910	13%	49 314	14%	40 821	11%	45 459	12%	42 687	11%	- 0,5%
Dépôts à vue	16 684	39%	22 789	46%	16 769	41%	20 769	46%	16 683	39%	- 0,0%
Placements liquides et à court terme	25 410	59%	25 773	52%	23 980	59%	23 901	53%	25 153	59%	- 1,0%
<i>dont comptes à terme</i>	22 571	89%	22 862	89%	21 234	89%	21 155	89%	22 410	89%	- 0,7%
Placements d'épargne à long terme	816	2%	752	2%	72	n.s.	789	2%	851	2%	4,3%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	816	100%	750	100%	55	76%	770	98%	822	97%	0,7%
TOTAL	345 252	100%	352 856	100%	373 308	100%	379 497	100%	381 663	100%	10,5%
Dépôts à vue	123 559	36%	123 966	35%	146 023	39%	138 826	37%	139 383	37%	12,8%
Placements liquides et à court terme	149 456	43%	153 354	43%	155 441	42%	164 382	43%	165 449	43%	10,7%
<i>dont comptes à terme</i>	73 622	49%	76 897	50%	75 697	49%	83 509	51%	86 475	52%	17,5%
Placements d'épargne à long terme	72 237	21%	75 536	21%	71 844	19%	76 289	20%	76 831	20%	6,4%
<i>dont assurance-vie</i>	49 581	69%	51 546	68%	53 181	74%	55 647	73%	56 336	73%	13,6%

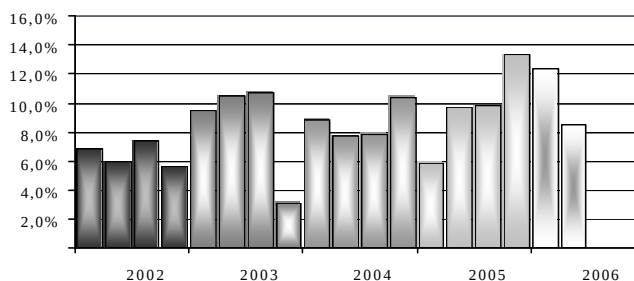
LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

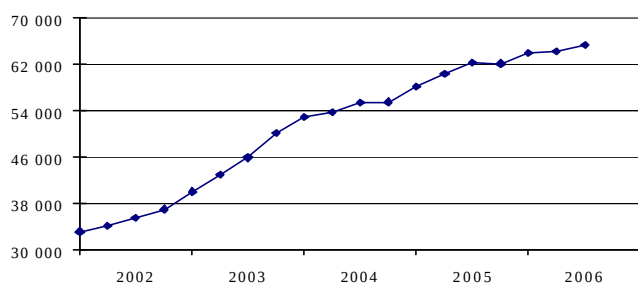


Variations annuelles en %

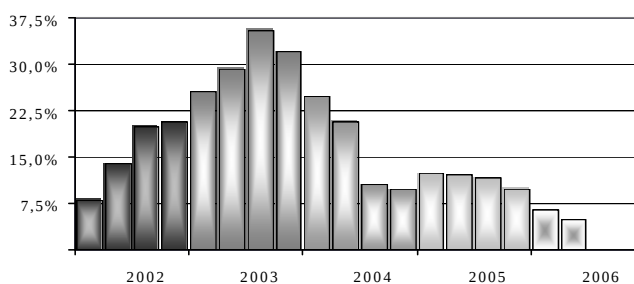


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

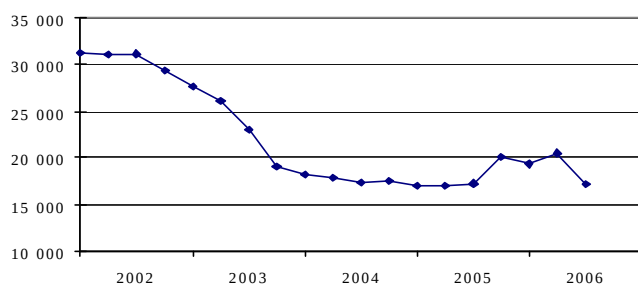


Variations annuelles en %

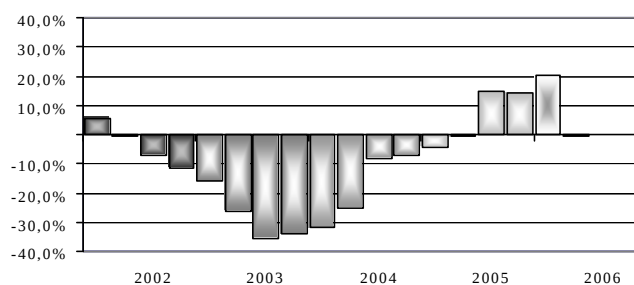


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

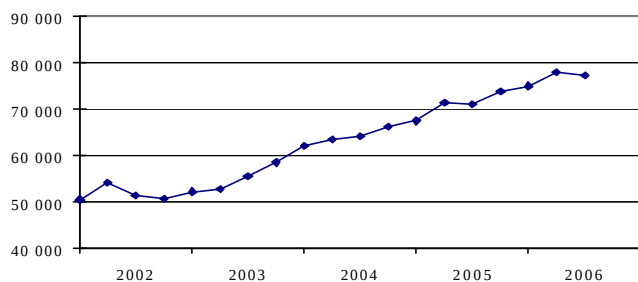


Variations annuelles en %

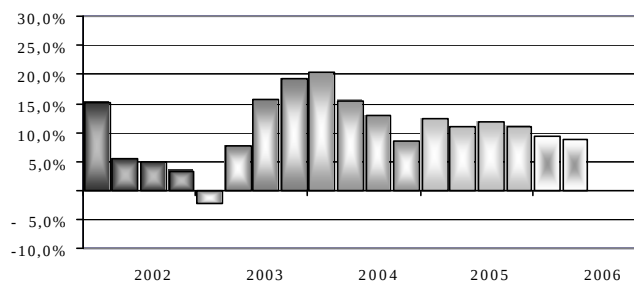


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



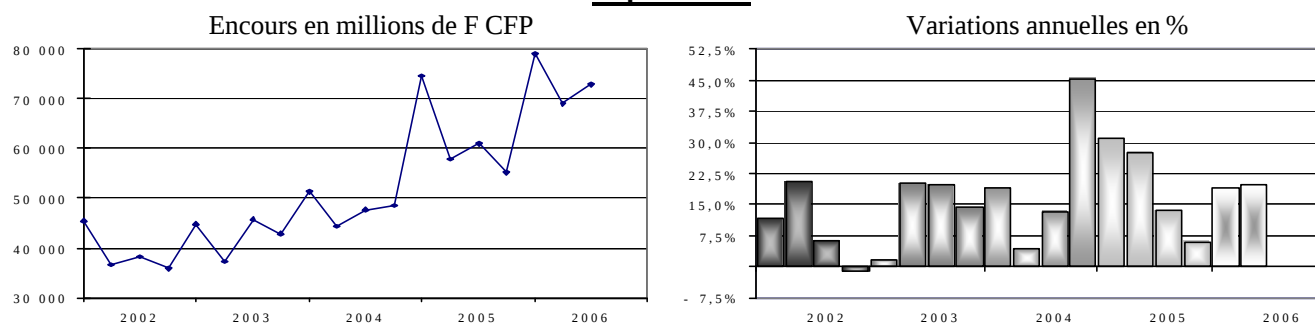
Variations annuelles en %



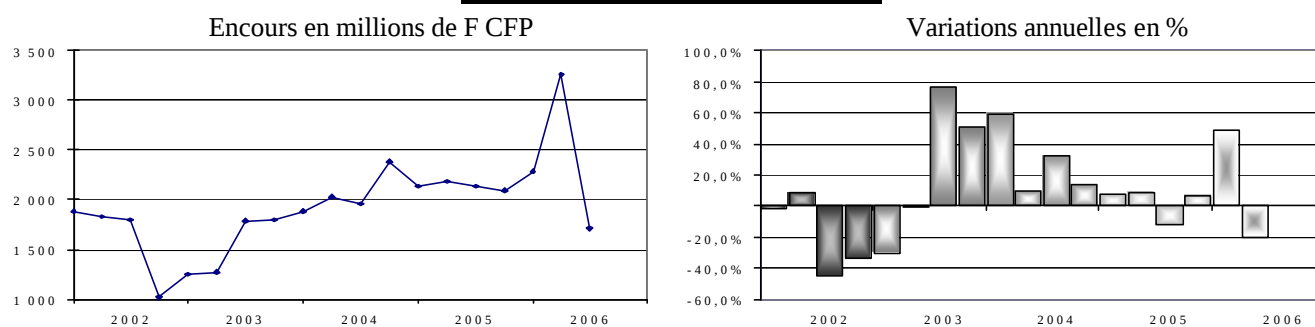
1. L'évolution monétaire et financière

LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES (sociétés non financières et entrepreneurs individuels)

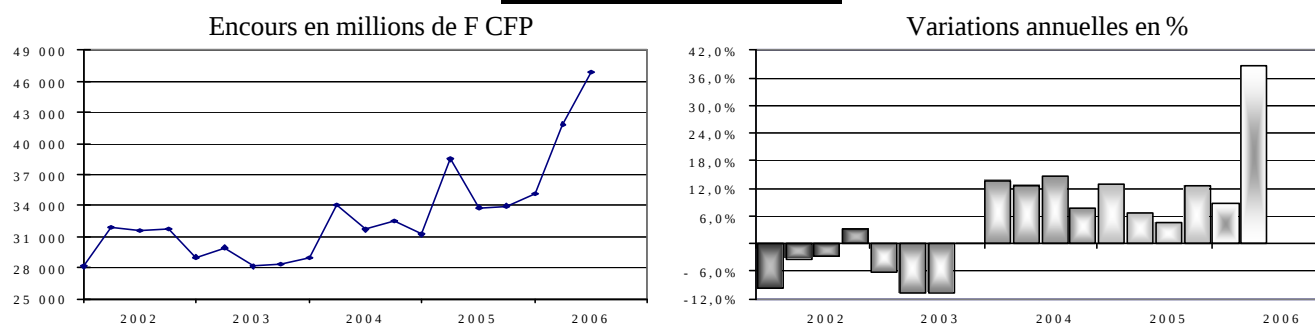
Dépôts à vue



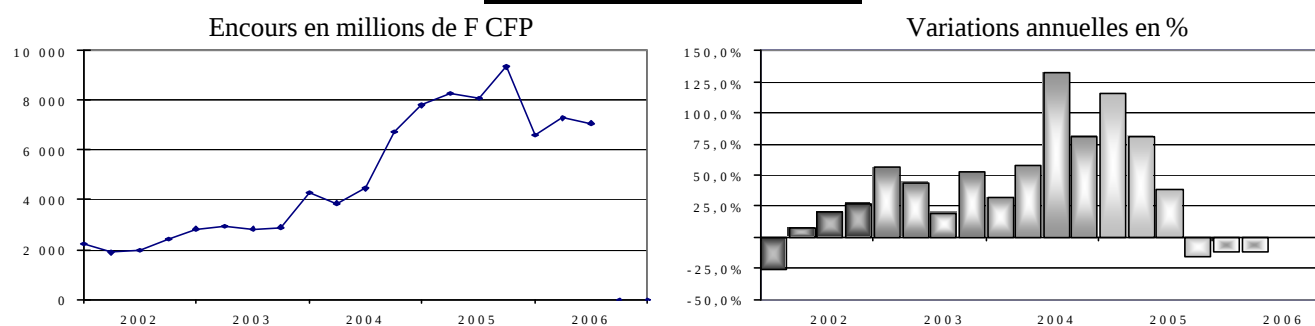
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme



Ensemble des placements HZE



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

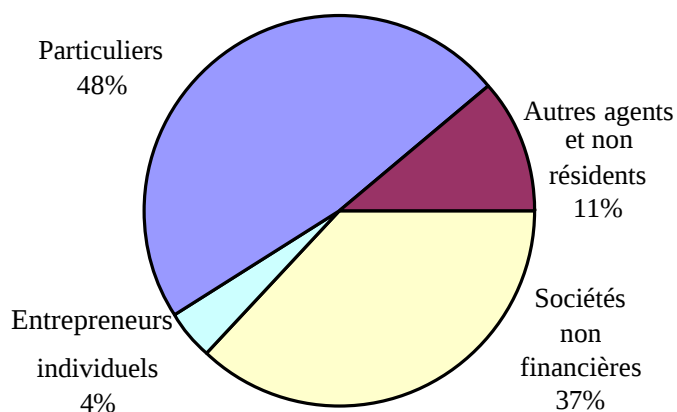
L'encours brut des crédits octroyés aux différents agents économiques de la place s'élève à 492,6 milliards de FCFP (+ 10,3 % en glissement annuel) au 30 juin 2006, dont 19,8 % sont accordés par des établissements situés hors zone d'émission. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (42,8 %), les crédits à l'équipement (25,6 %) et les crédits de trésorerie (15,2 %).

Le rythme de croissance annuel des **crédits à l'habitat** est de 9,8 % au 30 juin 2006. L'encours global atteint ainsi 210,8 milliards de FCFP dont 19,4 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission.

Les **crédits à l'équipement** représentent pour leur part 126,3 milliards de FCFP au 30 juin 2006, dont 39,7 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Leur progression sur douze mois s'établit à 9,4 %.

La progression annuelle de l'encours des **crédits de trésorerie** s'élève à 12,6 % au 30 juin 2006. Leur encours global s'élève à 75 milliards de FCFP à fin juin 2006, dont 6,9 % proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.

Ventilation par agent économique de l'ensemble des concours de caractère bancaire nets accordés sur la place au 30 juin 2006



1. L'évolution monétaire et financière

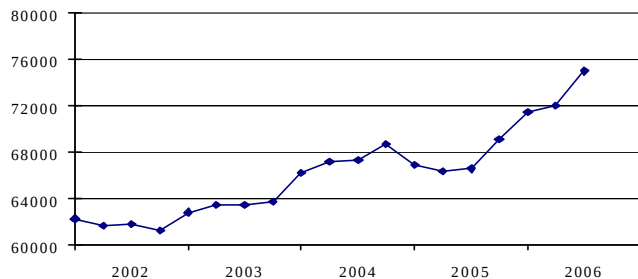
TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	20 206	20 542	20 745	20 947	21 233	5,1%	2,4%	1,4%
Sociétés non financières	7 478	7 561	7 774	7 731	7 710	3,1%	- 0,8%	- 0,3%
Entrepreneurs individuels	2 406	2 493	2 411	2 343	2 310	- 4,0%	- 4,2%	- 1,4%
Particuliers	10 301	10 468	10 542	10 857	11 197	8,7%	6,2%	3,1%
Autres agents résidents	21	20	18	16	16	-23,8%	-11,1%	-
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	66 597	69 101	71 519	72 042	74 997	12,6%	4,9%	4,1%
Sociétés non financières	25 859	28 151	28 918	29 359	30 758	18,9%	6,4%	4,8%
Entrepreneurs individuels	1 836	1 728	1 680	1 628	1 757	- 4,3%	4,6%	7,9%
Particuliers	37 540	37 995	38 810	38 475	40 029	6,6%	3,1%	4,0%
Autres agents résidents	1 358	1 217	2 101	2 431	2 094	54,2%	- 0,3%	-13,9%
Non résidents, non ventilés	4	10	10	149	359	8875,0%	3490,0%	140,9%
Crédits à l'équipement	115 397	118 826	121 212	125 842	126 264	9,4%	4,2%	0,3%
Sociétés non financières	71 829	74 139	76 953	78 979	78 381	9,1%	1,9%	- 0,8%
Entrepreneurs individuels	6 103	6 063	6 173	6 114	6 339	3,9%	2,7%	3,7%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	36 768	37 955	37 418	40 080	40 912	11,3%	9,3%	2,1%
Non résidents, non ventilés	697	669	668	669	632	- 9,3%	- 5,4%	- 5,5%
Crédits à l'habitat	191 959	196 408	203 629	207 727	210 774	9,8%	3,5%	1,5%
Sociétés non financières	24 275	24 753	24 869	25 647	26 435	8,9%	6,3%	3,1%
Entrepreneurs individuels	5 932	5 990	6 124	6 213	5 971	0,7%	- 2,5%	- 3,9%
Particuliers	159 746	163 530	170 499	173 833	176 334	10,4%	3,4%	1,4%
Autres agents résidents	1 946	1 977	1 950	1 845	1 798	- 7,6%	- 7,8%	- 2,5%
Non résidents, non ventilés	60	158	187	189	236	293,3%	26,2%	24,9%
Comptes ordinaires débiteurs	26 548	29 584	31 536	30 982	32 280	21,6%	2,4%	4,2%
Sociétés non financières	22 697	25 433	27 353	27 021	23 375	3,0%	-14,5%	-13,5%
Entrepreneurs individuels	819	706	648	673	748	- 8,7%	15,4%	11,1%
Particuliers	2 255	2 279	2 232	2 688	2 915	29,3%	30,6%	8,4%
Autres agents résidents	748	1 074	1 261	565	597	-20,2%	-52,7%	5,7%
Non résidents, non ventilés	29	92	42	35	4 645	15917,2%	10959,5%	13171,4%
Autres crédits	9 647	9 646	10 912	10 432	12 147	25,9%	11,3%	16,4%
Sociétés non financières	5 139	4 694	5 756	5 389	7 271	41,5%	26,3%	34,9%
Entrepreneurs individuels	281	245	259	253	243	-13,5%	- 6,2%	- 4,0%
Particuliers	851	845	908	1 045	860	1,1%	- 5,3%	-17,7%
Autres agents résidents	3 344	3 837	3 978	3 735	3 766	12,6%	- 5,3%	0,8%
Non résidents, non ventilés	32	25	11	10	7	-78,1%	-36,4%	-30,0%
Créances douteuses nettes	5 718	5 626	6 330	6 363	5 395	- 5,6%	-14,8%	-15,2%
Sociétés non financières	3 347	3 233	3 172	3 099	3 211	- 4,1%	1,2%	3,6%
Entrepreneurs individuels	712	626	710	680	640	-10,1%	- 9,9%	- 5,9%
Particuliers	1 316	1 426	1 611	1 792	1 475	12,1%	- 8,4%	-17,7%
Autres agents résidents	338	340	800	756	40	-88,2%	-95,0%	-94,7%
Non résidents, non ventilés	5	1	37	36	29	480,0%	-21,6%	-19,4%
TOTAL NET	436 072	449 733	465 883	474 335	483 090	10,8%	3,7%	1,8%
Sociétés non financières	160 624	167 964	174 795	177 225	177 141	10,3%	1,3%	- 0,0%
Entrepreneurs individuels	18 089	17 851	18 005	17 904	18 008	- 0,4%	0,0%	0,6%
Particuliers	212 009	216 543	224 602	228 690	232 810	9,8%	3,7%	1,8%
Autres agents résidents	44 523	46 420	47 526	49 428	49 223	10,6%	3,6%	- 0,4%
Non résidents, non ventilés	827	955	955	1 088	5 908	614,4%	518,6%	443,0%
Provisions non ventilées	10 302	9 953	9 484	9 369	9 482	- 8,0%	- 0,0%	1,2%
TOTAL BRUT	446 374	459 686	475 367	483 704	492 572	10,3%	3,6%	1,8%

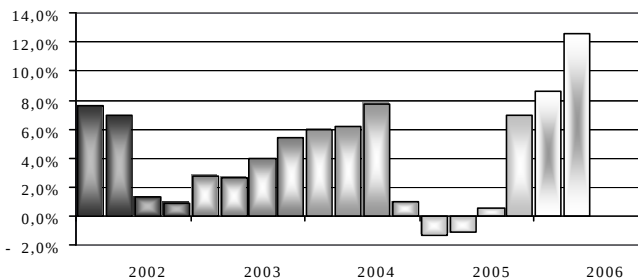
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

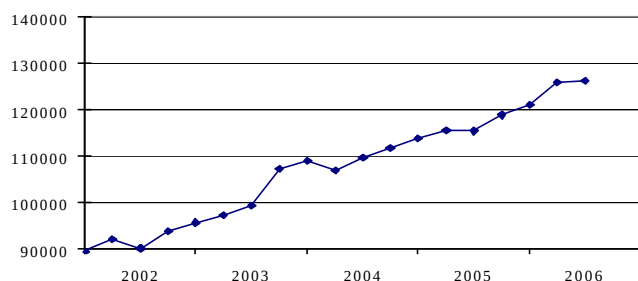


Variations annuelles en %

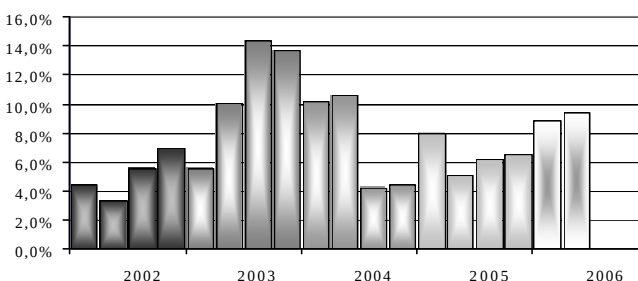


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

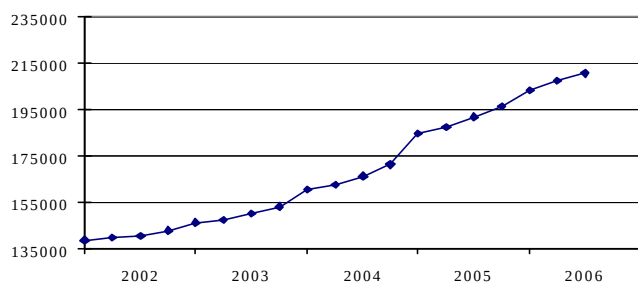


Variations annuelles en %

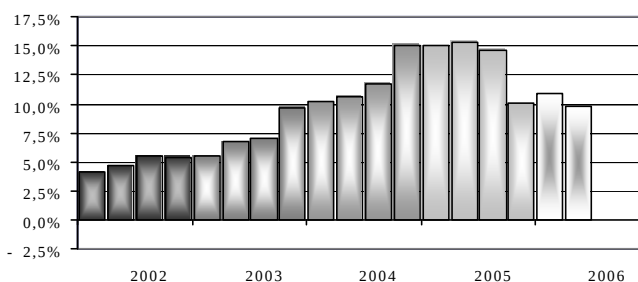


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

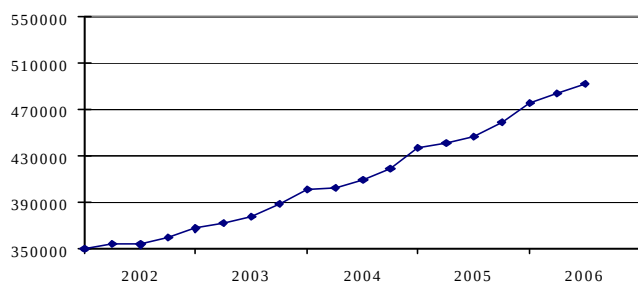


Variations annuelles en %

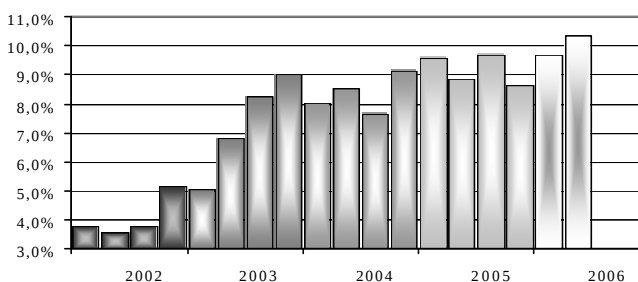


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

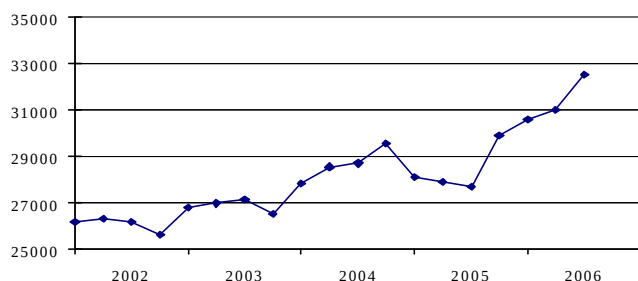


1. L'évolution monétaire et financière

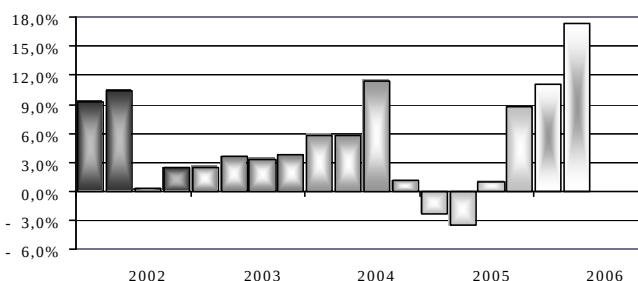
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

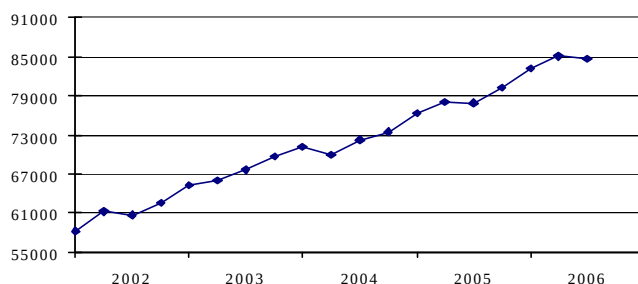


Variations annuelles en %

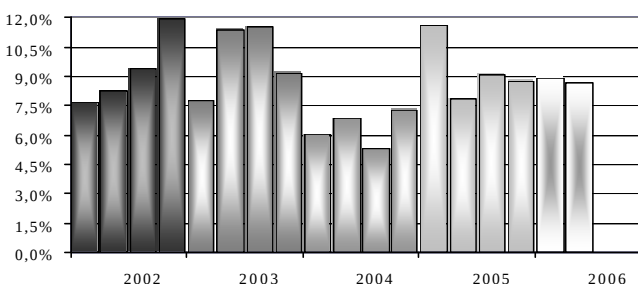


Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

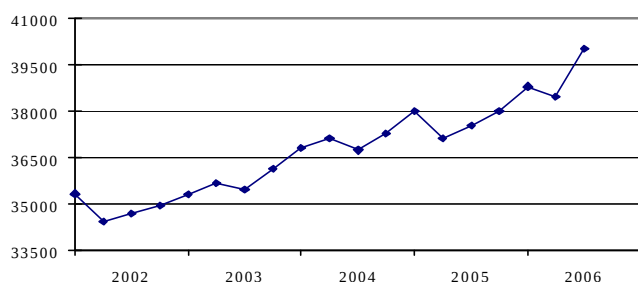


Variations annuelles en %

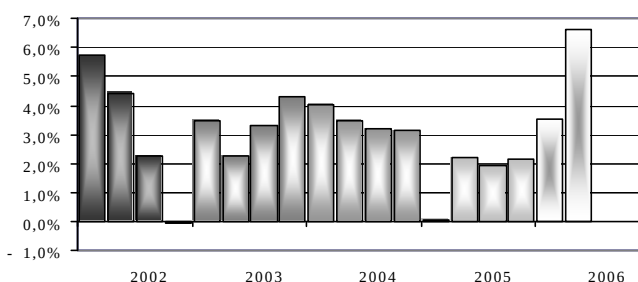


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

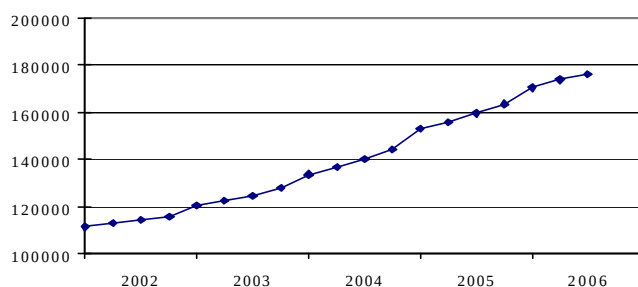


Variations annuelles en %

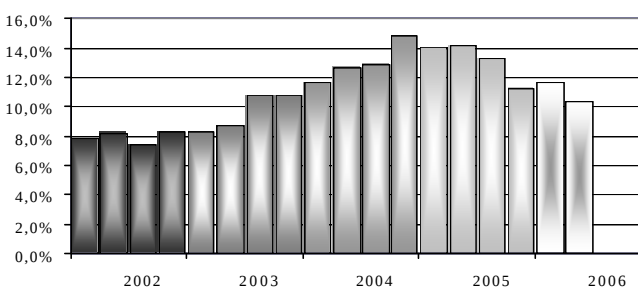


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

Avec un encours global de 395 milliards de F CFP au 30 juin 2006, les crédits accordés par les établissements de crédit locaux progressent de 11,1 % en douze mois.

Les concours de caractère bancaire octroyés localement se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (43 % de l'encours total des crédits bruts), les crédits à l'équipement (19,3 % de l'ensemble brut) et les crédits de trésorerie (17,7 % de l'encours global brut) :

- les **crédits à l'habitat** affichent un taux de croissance annuel de 9,2 %;
- les **crédits à l'équipement** progressent dans le même temps de 12,7 % ;
- les **crédits de trésorerie**, pour leur part, augmentent de 12,7 % en douze mois.

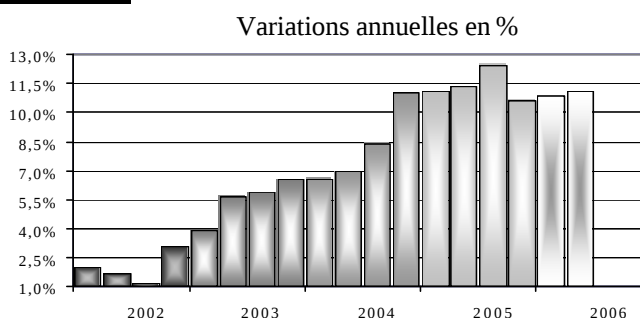
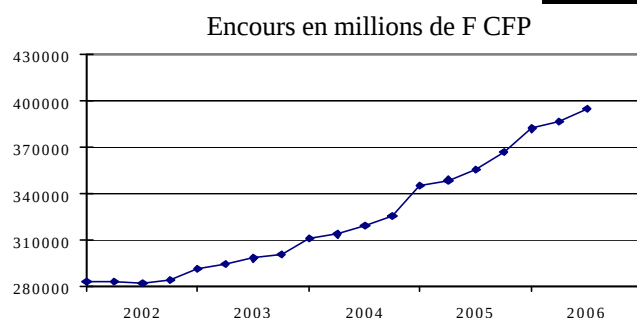
La qualité du portefeuille de clientèle des banques locales s'améliore avec un taux de **créances douteuses brutes** qui recule de 0,6 point entre juin 2005 et juin 2006 à 3,7 % du total des encours. Le taux de provisionnement fléchit pour sa part de 2,4 points à 64,6 %.

Totalisant presque la moitié de l'encours global brut, les particuliers demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) :

- la demande des **particuliers** repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (73,2 %), et dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (18,3 %) et le financement par crédit-bail (5,9 %). Leurs encours progressent respectivement de 8,8 %, 6 % et 8,7 % en glissement annuel.

- le besoin de financement des **entreprises** (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) se développe sensiblement sur les douze derniers mois avec un encours des crédits nets qui progresse de 12 %. La demande de financement en matière de biens d'équipements (40,7 % du total entreprises) demeure soutenue avec une progression annuelle qui atteint 13,5 %. Dans le même temps, l'encours de crédits de trésorerie (18,2 % du total entreprises) augmente de 17,4 % tandis que celui des comptes ordinaires débiteurs (13,5 % du total entreprises) progresse de 2,6 %. Cette hausse du besoin de financement concerne les sociétés non financières dont l'encours progresse de 13,6 % en douze mois ; les entrepreneurs individuels affichant une légère contraction de leur encours (- 0,4 %).

Ensemble des crédits



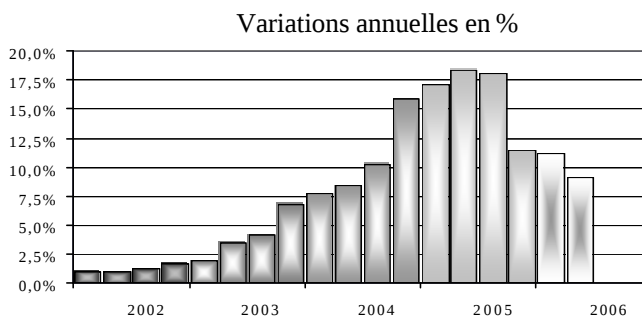
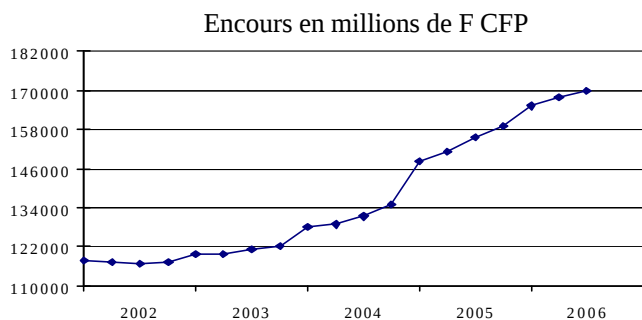
1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

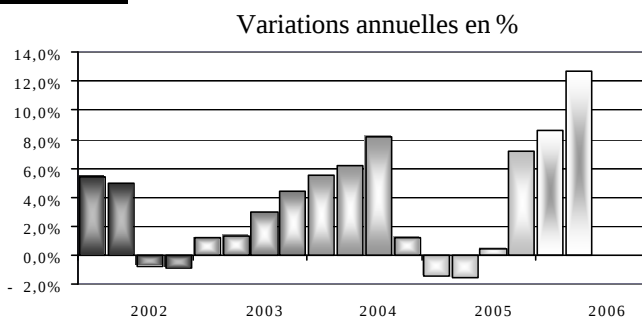
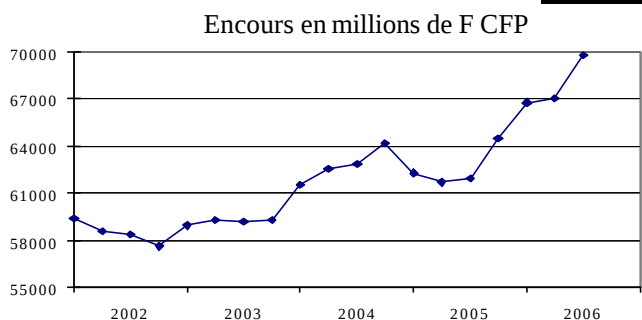
	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	20 206	20 542	20 745	20 947	21 233	5,1%	2,4%	1,4%
Sociétés non financières	7 478	7 561	7 774	7 731	7 710	3,1%	- 0,8%	- 0,3%
Entrepreneurs individuels	2 406	2 493	2 411	2 343	2 310	- 4,0%	- 4,2%	- 1,4%
Particuliers	10 301	10 468	10 542	10 857	11 197	8,7%	6,2%	3,1%
Autres agents résidents	21	20	18	16	16	-23,8%	-11,1%	-
Non résidents, non ventilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	61 917	64 505	66 776	67 071	69 803	12,7%	4,5%	4,1%
Sociétés non financières	25 859	28 151	28 918	29 359	30 758	18,9%	6,4%	4,8%
Entrepreneurs individuels	1 836	1 728	1 680	1 628	1 757	- 4,3%	4,6%	7,9%
Particuliers	32 860	33 399	34 067	33 504	34 835	6,0%	2,3%	4,0%
Autres agents résidents	1 358	1 217	2 101	2 431	2 094	54,2%	- 0,3%	-13,9%
Non résidents, non ventilés	4	10	10	149	359	n.s.	3490,0%	n.s.
Crédits à l'équipement	67 548	69 686	73 125	75 762	76 119	12,7%	4,1%	0,5%
Sociétés non financières	57 777	59 825	63 220	65 926	66 162	14,5%	4,7%	0,4%
Entrepreneurs individuels	6 103	6 063	6 173	6 114	6 339	3,9%	2,7%	3,7%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	2 971	3 129	3 064	3 053	2 986	0,5%	- 2,5%	- 2,2%
Non résidents, non ventilés	697	669	668	669	632	- 9,3%	- 5,4%	- 5,5%
Crédits à l'habitat	155 531	159 234	165 264	167 942	169 816	9,2%	2,8%	1,1%
Sociétés non financières	19 430	19 908	20 386	21 164	22 290	14,7%	9,3%	5,3%
Entrepreneurs individuels	5 932	5 990	6 124	6 213	5 971	0,7%	- 2,5%	- 3,9%
Particuliers	128 398	131 436	136 862	138 775	139 741	8,8%	2,1%	0,7%
Autres agents résidents	1 711	1 742	1 705	1 601	1 578	- 7,8%	- 7,4%	- 1,4%
Non résidents, non ventilés	60	158	187	189	236	n.s.	26,2%	24,9%
Comptes ordinaires débiteurs	26 548	29 584	31 536	30 982	32 280	21,6%	2,4%	4,2%
Sociétés non financières	22 697	25 433	27 353	27 021	23 375	3,0%	-14,5%	-13,5%
Entrepreneurs individuels	819	706	648	673	748	- 8,7%	15,4%	11,1%
Particuliers	2 255	2 279	2 232	2 688	2 915	29,3%	30,6%	8,4%
Autres agents résidents	748	1 074	1 261	565	597	-20,2%	-52,7%	5,7%
Non résidents, non ventilés	29	92	42	35	4 645	n.s.	10959,5%	n.s.
Autres crédits	8 369	8 368	9 711	9 233	11 027	31,8%	13,6%	19,4%
Sociétés non financières	4 515	4 070	5 179	4 812	6 742	49,3%	30,2%	40,1%
Entrepreneurs individuels	281	245	259	253	243	-13,5%	- 6,2%	- 4,0%
Particuliers	849	843	906	1 043	860	1,3%	- 5,1%	-17,5%
Autres agents résidents	2 692	3 185	3 356	3 115	3 175	17,9%	- 5,4%	1,9%
Non résidents, non ventilés	32	25	11	10	7	-78,1%	-36,4%	-30,0%
Créances douteuses nettes	5 069	4 978	5 321	5 366	5 190	2,4%	- 2,5%	- 3,3%
Sociétés non financières	3 325	3 208	3 172	3 099	3 211	- 3,4%	1,2%	3,6%
Entrepreneurs individuels	712	626	710	680	640	-10,1%	- 9,9%	- 5,9%
Particuliers	1 000	1 117	1 382	1 548	1 270	27,0%	- 8,1%	-18,0%
Autres agents résidents	27	26	20	3	40	48,1%	100,0%	n.s.
Non résidents, non ventilés	5	1	37	36	29	n.s.	-21,6%	-19,4%
TOTAL NET	345 188	356 897	372 478	377 303	385 468	11,7%	3,5%	2,2%
Sociétés non financières	141 081	148 156	156 002	159 112	160 248	13,6%	2,7%	0,7%
Entrepreneurs individuels	18 089	17 851	18 005	17 904	18 008	- 0,4%	0,0%	0,6%
Particuliers	175 663	179 542	185 991	188 415	190 818	8,6%	2,6%	1,3%
Autres agents résidents	9 528	10 393	11 525	10 784	10 486	10,1%	- 9,0%	- 2,8%
Non résidents, non ventilés	827	955	955	1 088	5 908	n.s.	518,6%	n.s.
Provisions non ventilées	10 302	9 953	9 484	9 369	9 482	- 8,0%	- 0,0%	1,2%
TOTAL BRUT	355 490	366 850	381 962	386 672	394 950	11,1%	3,4%	2,1%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

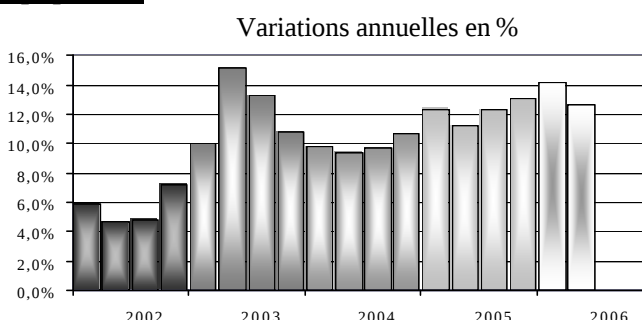
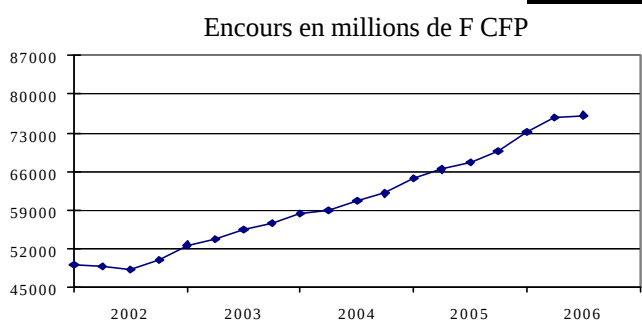
Crédits à l'habitat



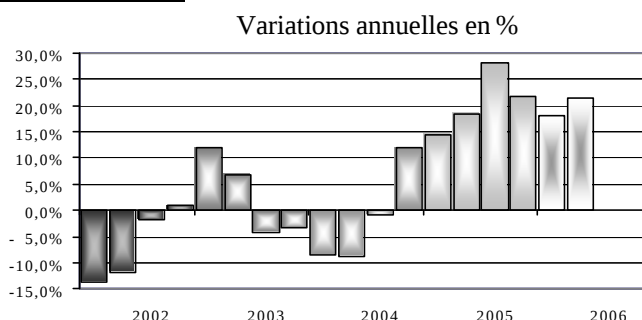
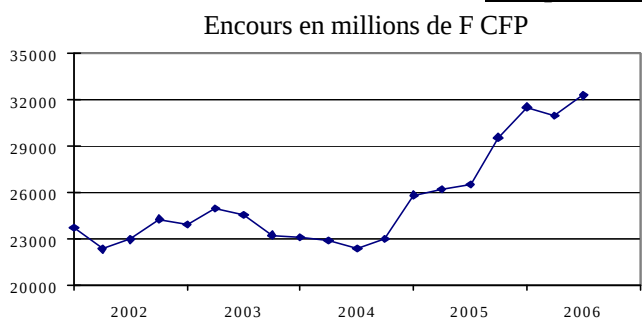
Crédits de trésorerie



Crédits à l'équipement



Comptes ordinaires débiteurs



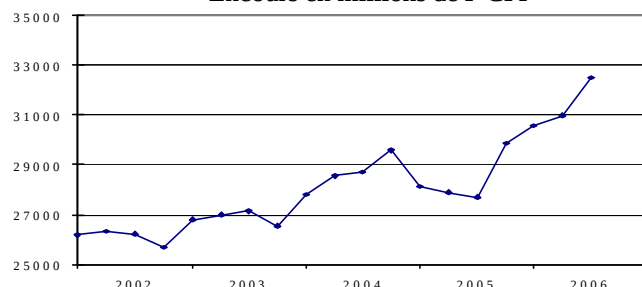
1. L'évolution monétaire et financière

LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

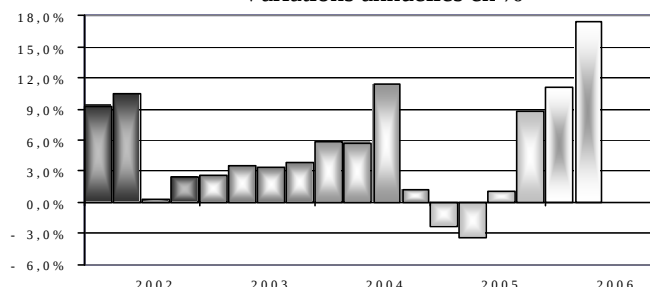
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



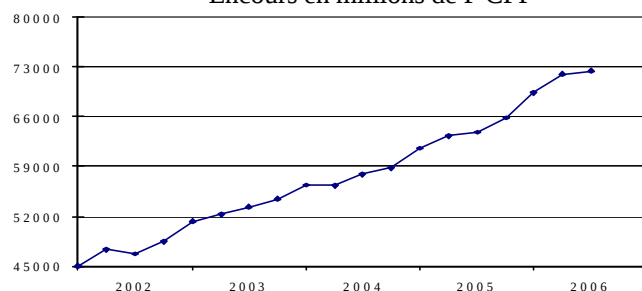
Variations annuelles en %



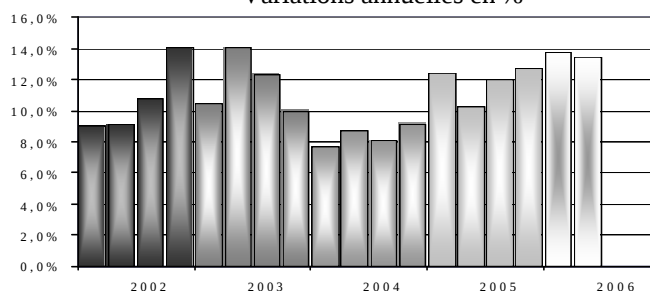
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

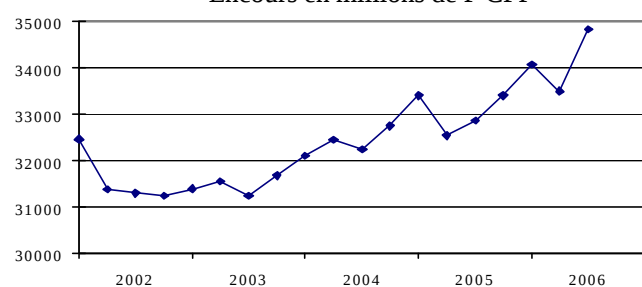


Variations annuelles en %

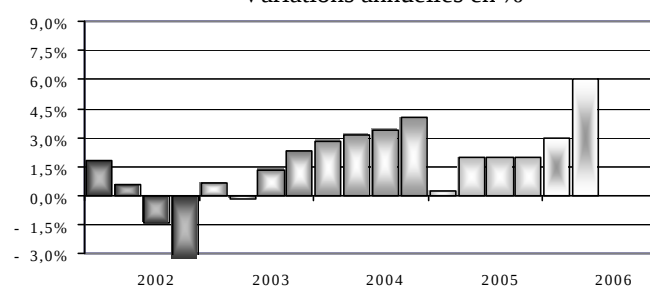


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

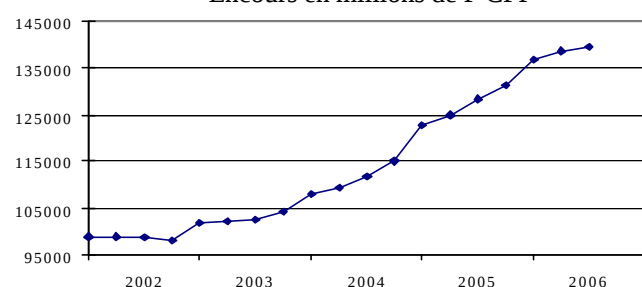


Variations annuelles en %

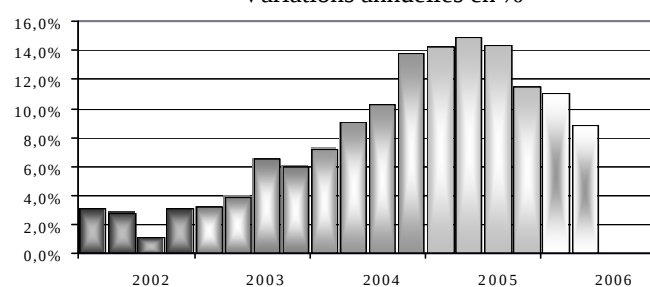


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



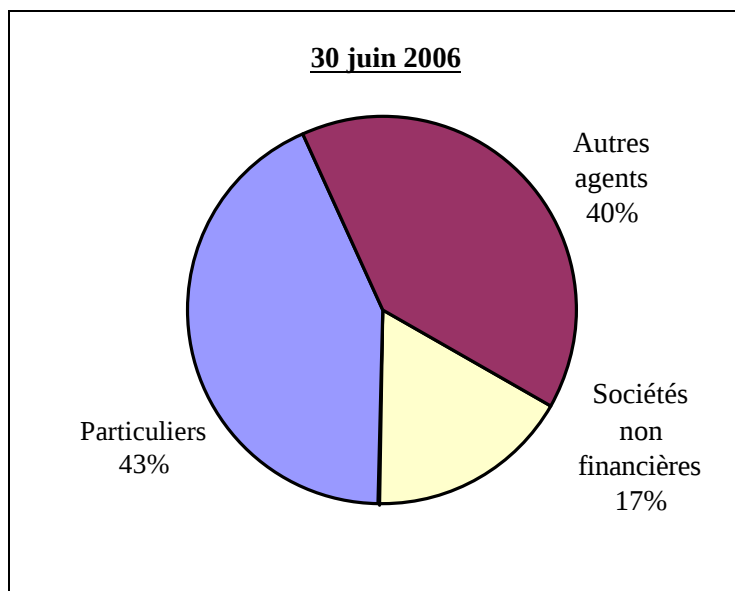
1.2.3 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION (TABLEAU V)

L'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission représente 97,6 milliards de F CFP au 30 juin 2006 ; il a progressé de 7,4 % en douze mois.

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (51,4 % du total) et des **crédits à l'habitat** (42 %). La première catégorie de crédit enregistre une augmentation de son encours de 4,8 % entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006. L'encours des crédits à l'habitat progresse pour sa part de 12,4 % sur la même période.

L'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**" représente 40 % de l'activité des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ce dernier augmente de 10,7 % sur douze mois. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 17 % du total des concours et diminue de 13,6 % par rapport au 30 juin de l'année précédente. Enfin, le rythme de progression de l'encours des particuliers (essentiellement constitué de crédits à l'habitat) demeure soutenu à +15,5 % en glissement annuel au 30 juin 2006. La part relative des concours accordés aux particuliers par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (essentiellement des crédits à l'habitat) est passée de 40 % fin juin 2005 à 43 % fin juin 2006.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYÉS PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION



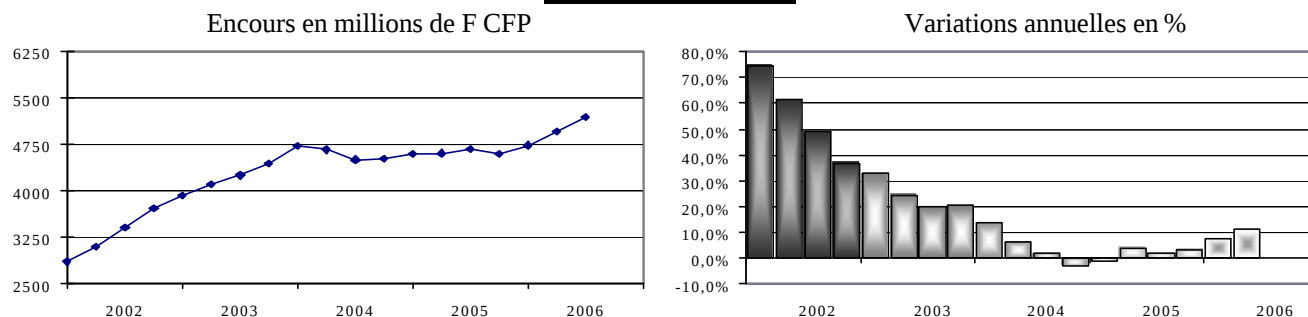
1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

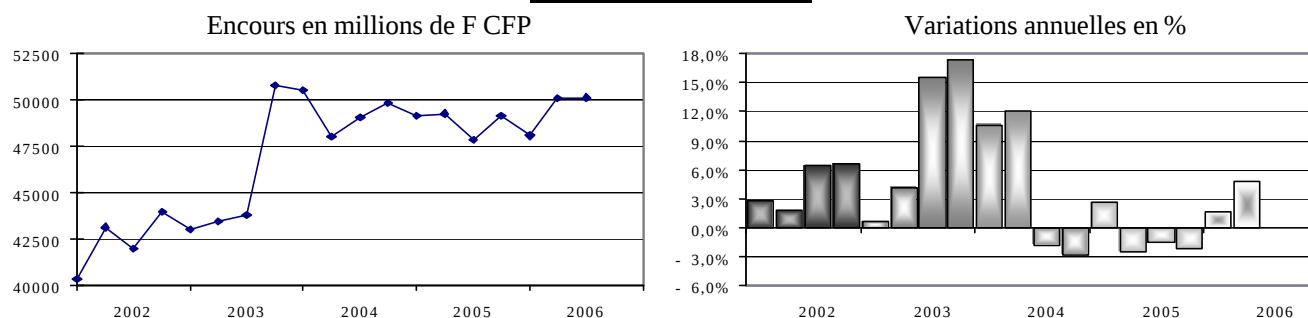
	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 680	4 596	4 743	4 971	5 194	11,0%	9,5%	4,5%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 680	4 596	4 743	4 971	5 194	11,0%	9,5%	4,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	47 849	49 140	48 087	50 080	50 145	4,8%	4,3%	0,1%
Sociétés non financières	14 052	14 314	13 733	13 053	12 219	-13,0%	-11,0%	- 6,4%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	33 797	34 826	34 354	37 027	37 926	12,2%	10,4%	2,4%
Crédits à l'habitat	36 428	37 174	38 365	39 785	40 958	12,4%	6,8%	2,9%
Sociétés non financières	4 845	4 845	4 483	4 483	4 145	-14,4%	- 7,5%	- 7,5%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	31 348	32 094	33 637	35 058	36 593	16,7%	8,8%	4,4%
Autres agents résidents	235	235	245	244	220	- 6,4%	-10,2%	- 9,8%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 278	1 278	1 201	1 199	1 120	-12,4%	- 6,7%	- 6,6%
Sociétés non financières	624	624	577	577	529	-15,2%	- 8,3%	- 8,3%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	2	2	2	2	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Autres agents résidents	652	652	622	620	591	- 9,4%	- 5,0%	- 4,7%
Créances douteuses nettes	649	648	1 009	997	205	-68,4%	-79,7%	-79,4%
Sociétés non financières	22	25	-	-	-	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	316	309	229	244	205	-35,1%	-10,5%	-16,0%
Autres agents résidents	311	314	780	753	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
TOTAL NET	90 884	92 836	93 405	97 032	97 622	7,4%	4,5%	0,6%
Sociétés non financières	19 543	19 808	18 793	18 113	16 893	-13,6%	-10,1%	- 6,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	36 346	37 001	38 611	40 275	41 992	15,5%	8,8%	4,3%
Autres agents résidents	34 995	36 027	36 001	38 644	38 737	10,7%	7,6%	0,2%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	90 884	92 836	93 405	97 032	97 622	7,4%	4,5%	0,6%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

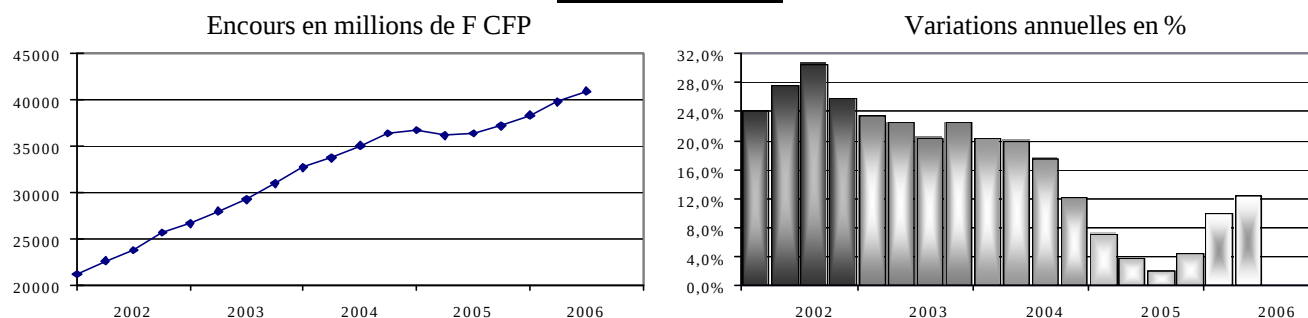
Crédits de trésorerie



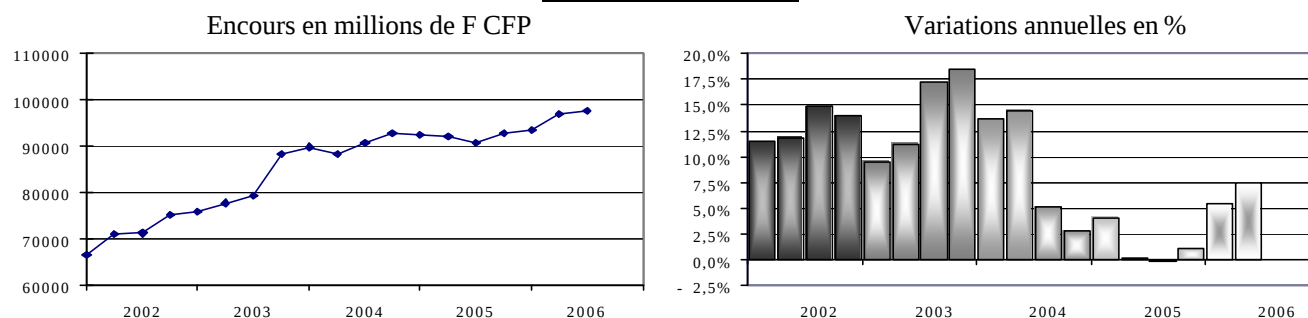
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



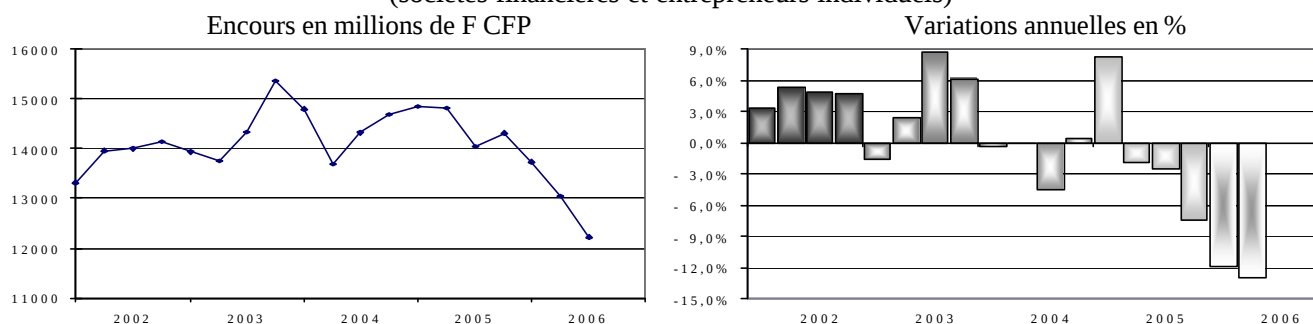
Ensemble des crédits



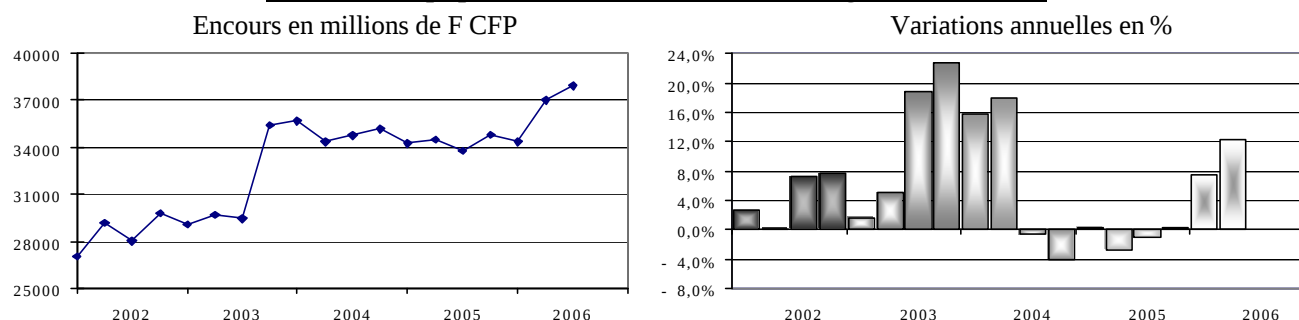
1. L'évolution monétaire et financière

LES PRINCIPAUX CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

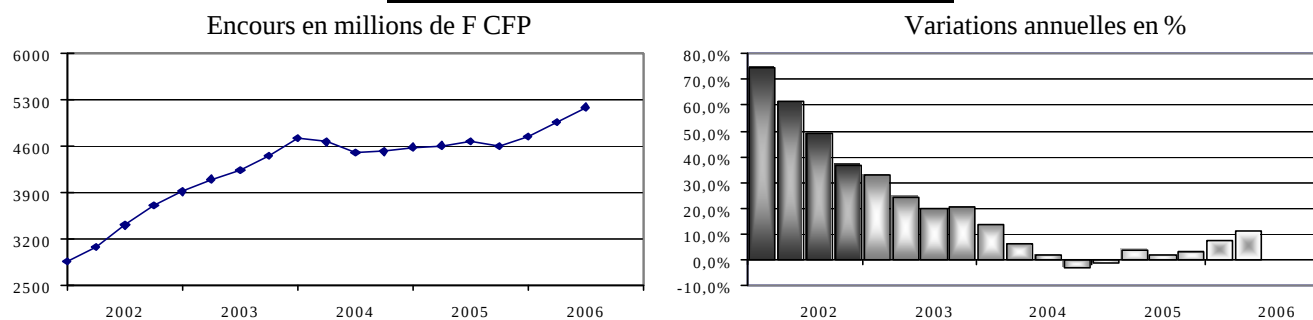
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



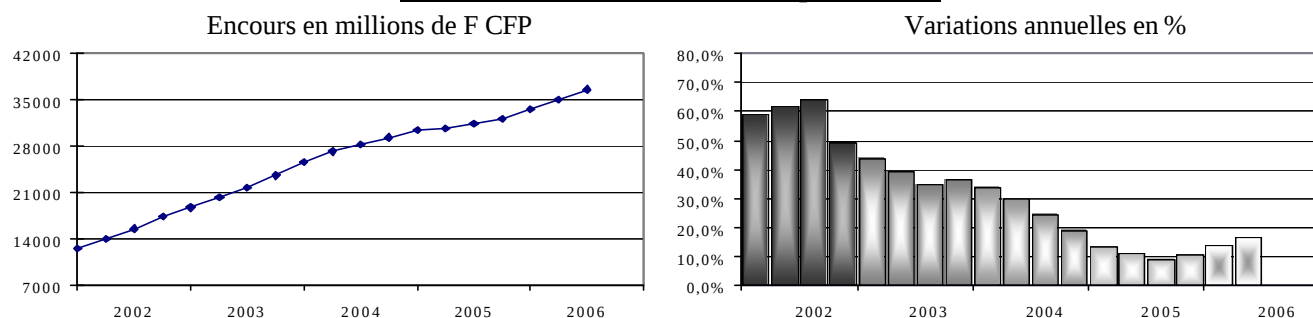
Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.3 - LA MASSE MONÉTAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONÉTAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 11,4 % sur douze mois pour s'établir à 301,5 milliards de F CFP au 30 juin 2006.

Avec un montant de circulation fiduciaire en hausse de 5,9 % et des dépôts à vue en augmentation de 12,8 % sur la période sous revue, l'agrégat M1 progresse de 12,3 % (+17,8 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005). Cet élément représente 49,9 % de la masse monétaire à fin juin 2006.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 2,5 % sur douze mois après une hausse de 11,2 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) progresse de 17,2 % contre une augmentation de 5,5 % entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement) augmente de 18,5 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux progressent de 9,1 % en un an. Les engagements hors zone d'émission augmentent dans le même temps de 4,9 %. Ces évolutions influent défavorablement sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, son solde structurellement négatif s'est détérioré en douze mois à -63,9 milliards de F CFP au 30 juin 2006 contre -63,1 milliards au 30 juin 2005 (+1,3 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires recule légèrement à 46,6 %.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 19,1 milliards de F CFP au 30 juin 2006, en hausse de 10,8 % par rapport au 30 juin 2005.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1								
Circulation fiduciaire	10 576	10 781	11 504	11 002	11 202	5,9%	- 2,6%	1,8%
- Billets	9 399	9 583	10 273	9 782	9 964	6,0%	- 3,0%	1,9%
- Pièces	1 177	1 198	1 231	1 220	1 238	5,2%	0,6%	1,5%
Dépôts à vue	123 559	123 966	146 023	138 826	139 383	12,8%	- 4,5%	0,4%
- Banques	116 603	117 044	138 578	130 945	131 748	13,0%	- 4,9%	0,6%
- O.P.T.	6 956	6 922	7 445	7 881	7 635	9,8%	2,6%	- 3,1%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	134 135	134 747	157 527	149 828	150 585	12,3%	- 4,4%	0,5%
M2 - M1	62 080	61 704	63 335	64 322	63 651	2,5%	0,5%	- 1,0%
Comptes sur livrets	61 330	60 933	62 559	63 530	62 853	2,5%	0,5%	- 1,1%
Comptes d'épargne-logement	750	771	776	792	798	6,4%	2,8%	0,8%
Total M2	196 215	196 451	220 862	214 150	214 236	9,2%	- 3,0%	0,0%
M3 - M2	74 469	77 723	76 523	84 311	87 261	17,2%	14,0%	3,5%
Dépôts à terme	73 622	76 897	75 697	83 509	86 475	17,5%	14,2%	3,6%
- Banques	73 622	76 897	75 697	83 509	86 475	17,5%	14,2%	3,6%
- O.P.T.	-	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons	847	826	826	802	786	- 7,2%	- 4,8%	- 2,0%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	270 684	274 174	297 385	298 461	301 497	11,4%	1,4%	1,0%
P1	5 113	5 298	5 655	5 931	6 061	18,5%	7,2%	2,2%
(Epargne contractuelle)								
Plans d'épargne-logement	5 074	5 260	5 618	5 895	6 019	18,6%	7,1%	2,1%
Compte d'épargne à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres comptes d'épargne à régime spécial	39	38	37	36	42	7,7%	13,5%	16,7%

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	30/06/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	30/06/2006	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	71 636	71 121	87 479	86 554	78 433	9,5%	-10,3%	- 9,4%
- Institut d'émission	17 282	18 007	19 116	19 928	19 143	10,8%	0,1%	- 3,9%
- Etablissements de crédit locaux (*)	54 354	53 114	68 363	66 626	59 290	9,1%	-13,3%	-11,0%
Créances du Trésor public	10 835	10 938	11 642	12 158	12 094	11,6%	3,9%	- 0,5%
Concours sur ressources monétaires	188 213	192 115	198 264	199 749	210 970	12,1%	6,4%	5,6%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	355 490	366 850	381 962	386 672	394 950	11,1%	3,4%	2,1%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	167 277	174 735	183 698	186 923	183 980	10,0%	0,2%	- 1,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	33 889	34 179	35 958	38 924	39 026	15,2%	8,5%	0,3%
- Provisions sur créances douteuses	10 302	9 952	9 484	9 369	9 483	- 7,9%	- 0,0%	1,2%
- Engagements hors zone d'émission (*)	117 427	117 927	123 914	124 042	123 160	4,9%	- 0,6%	- 0,7%
- Epargne contractuelle	5 110	5 297	5 656	5 932	6 060	18,6%	7,1%	2,2%
- Divers	549	7 380	8 686	8 656	6 251	1038,6%	-28,0%	-27,8%
Total M3	270 684	274 174	297 385	298 461	301 497	11,4%	1,4%	1,0%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 63 073 - 64 813 - 55 551 - 57 416 - 63 870

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

1. L'évolution monétaire et financière

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (96,9 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (3,1 %). Les emplois des établissements de crédit locaux ont progressé de 10,5 % entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2006 et représentent un volume de 407,5 milliards de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 11,9 %, soit un volume de 48,5 milliards de F CFP au 30 juin 2006. A noter que les ressources propres sont en progression de 9,8 % par rapport au 30 juin 2005.

Les opérations de réescompte ressortent en retrait sur douze mois (cf. « autres activités de l'IEOM », point 3.3 « Le refinancement » page 46). Avec un encours de 8,6 milliards de F CFP, ces opérations représentent 2,1 % des ressources des établissements de crédit locaux.

Les ressources des établissements de crédit proviennent donc essentiellement des dépôts collectés (69,1 % des ressources). Ces derniers minorés des encaisses représentent 281,4 milliards de F CFP à fin juin 2006 (+11,9% sur l'année).

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2006

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	394 950	96,9%	Dépôts collectés (- encaisses)	281 418	69,1%
Réserves obligatoires	12 553	3,1%	Financement sur ressources propres *	48 509	11,9%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	8 635	2,1%
			(-) position extérieure nette des EC	63 870	15,7%
			Excédent des op. diverses des EC	5 071	1,2%
TOTAL DES EMPLOIS	407 503	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	407 503	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	381 962	96,8%	Dépôts collectés (- encaisses)	276 719	70,2%
Réserves obligatoires	12 462	3,2%	Financement sur ressources propres *	45 442	11,5%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	11 186	2,8%
			(-) position extérieure nette des EC	55 551	14,1%
			Excédent des op. diverses des EC	5 526	1,4%
TOTAL DES EMPLOIS	394 424	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	394 424	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	355 490	96,4%	Dépôts collectés (- encaisses)	251 448	68,2%
Réserves obligatoires	11 258	3,1%	Financement sur ressources propres *	44 191	12,0%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	10 089	2,7%
Opérations diverses des EC	2 053	0,6%	(-) position extérieure nette des EC	63 073	17,1%
TOTAL DES EMPLOIS	368 801	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	368 801	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ¹ (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 293,4 milliards de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 385,8 milliards de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 92,4 milliards de F CFP au 30 juin 2006. Ce déficit est sensiblement supérieur à celui observé à fin juin 2005 (86,7 milliards de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (85 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (70 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 138,4 milliards de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (70 % ont un terme supérieur à douze mois, 29 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente 45 % du total des emplois interbancaires (92,3 milliards de F CFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 46,1 milliards de F CFP, en recul par rapport à fin juin 2005 (48 milliards de F CFP). Ce décalage au niveau des termes est opposé à celui qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (48,5 milliards de F CFP au 30 juin 2006 contre 44,2 milliards de F CFP douze mois auparavant).

¹ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble de ces écarts d'origine méthodologique est repris dans la ligne « Retraitements ».

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

30 juin 2006	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	2 481	2 481	—	—	—	—	—	—	—
Banques centrales et OPT	12 708	—	12 708	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires débiteurs	28 219	—	28 219	—	—	—	—	—	—
Comptes et prêts à terme dont réseau	45 066	—	593	12 074	6 898	7 791	1 786	14 611	1 313
Val. reçues en pension à terme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts à la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 777	3 777	—	—	—	—	—	—	—
Total emplois	92 251	6 258	41 520	12 074	6 898	7 791	1 786	14 611	1 313
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	155	—	155	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires créditeurs	5 751	—	5 751	—	—	—	—	—	—
Comptes et emprunts à terme dont réseau	121 533	—	368	2 662	2 920	4 844	14 566	55 571	40 602
Val. données en pension à terme	8 635	—	—	8 635	—	—	—	—	—
Emprunts auprès de la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 286	2 286	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	138 360	2 286	6 274	11 297	2 920	4 844	14 566	55 571	40 602
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	46 109	- 3 972	- 35 246	- 777	- 3 978	- 2 947	12 780	40 960	39 289
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	32 280	—	32 280	—	—	—	—	—	—
Valeurs reçues en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits à la clientèle	322 987	—	323	10 754	11 217	16 242	29 435	138 225	116 791
VNI, créances douteuses et créances rattachées	7 813	7 813	—	—	—	—	—	—	—
Prêts subordonnés à terme	597	—	—	—	—	—	—	—	597
Crédit-bail et opérations assimilées	21 233	213	—	592	1 086	1 646	3 194	14 459	43
Location simple	911	—	—	35	47	73	154	602	—
Total emplois	385 821	8 026	32 603	11 381	12 350	17 961	32 783	153 286	117 431
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	131 748	143	131 605	—	—	—	—	—	—
Valeurs données en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes sur livrets et divers	64 701	—	59 972	29	585	1 258	1 114	1 510	233
Comptes créditeurs à termes	92 609	—	—	37 370	20 872	15 327	7 271	10 819	950
Bons de caisse et bons d'épargne	787	—	—	226	174	135	252	—	—
Titres de créances négociables	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 530	3 530	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	293 375	3 673	191 577	37 625	21 631	16 720	8 637	12 329	1 183
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 92 446	- 4 353	158 974	26 244	9 281	- 1 241	- 24 146	-140 957	-116 248
Retraitements	2 172								
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	48 509								

II. Rappel des taux

- 1. Les taux administrés*
- 2. Les taux de marché*
- 3. Les taux de l'usure*
- 4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit*

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006
3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %	2,05 %	2,11 %

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

Taux de refinancement	4 ^{ème} Trim. 2005	1 ^{er} Trim. 2006	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006
Taux de la facilité de dépôt	1,25 % (1)	1,50 % (2)	1,75 % (3)	2,00 % (4)
Taux de l'escompte de chèque	3,25 % (1)	3,50 % (2)	3,75 % (3)	4,00 % (4)
Taux de la facilité de prêt marginal	3,25 % (1)	3,50 % (2)	3,75 % (3)	4,00 % (4)
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,50 % (5)	1,50 %	2,00 % (6)	2,00 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (7)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

Taux plafonds	4 ^{ème} Trim. 2005	1 ^{er} Trim. 2006	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006
Prêts réescomptés aux entreprises	4,50 % (5)	4,50 %	5,00 % (6)	5,00 %
Prêts bancaires au logement (PBL) (11)	5,65 %-6,10 % (8)	5,65 %-6,10 %	5,85 %-6,30 % (9)	6,25 %-6,70 % (10)

(1) à compter du 06/12/2005

(4) à compter du 09/08/2006

(7) à compter du 01/08/1996

(8) à compter du 01/09/2005 (taux SGFGAS)

(2) à compter du 08/03/2006

(5) à compter du 01/01/2004

(9) à compter du 01/05/2006 (taux SGFGAS)

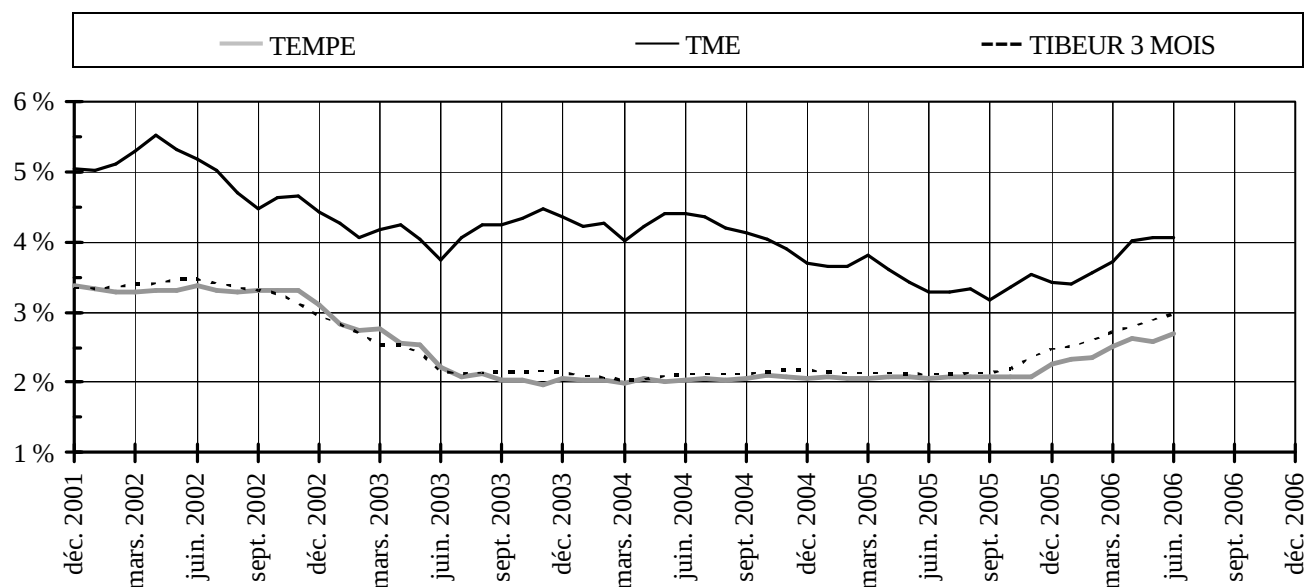
(3) à compter du 15/06/2006

(6) à compter du 06/06/2006

(10) à compter du 01/07/2006 (taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux

2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE

	Juill. 2001	Oct. 2001	Jan. 2002	Avr. 2003	Avr. 2004	Juill. 2004	Jan. 2005	Avr. 2005	Avr. 2006
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%	8,18%	8,19%	8,20%	8,19%	8,20%
Ecart (en points)	1,12	1,62	1,61	1,60	1,58	1,59	1,60	1,59	1,60

2.3 - TAUX DE L'USURE¹

2.3.1 PRÊTS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	4 ^{ème} Trim. 2005	1 ^{er} Trim. 2006	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	5,87 %	5,72 %	5,80 %	5,99 %
- Prêts à taux variable	5,48 %	5,36 %	5,48 %	5,57 %
- Prêts à taux relais	5,72 %	5,63 %	5,68 %	5,81 %
Autres prêts				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP (1)	19,76 %	19,67 %	20,21 %	20,36 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP (1)	17,44 %	17,37 %	17,81 %	18,20 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	8,33 %	7,89 %	8,40 %	8,48 %

(1) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

2.3.2 PRÊTS AUX PERSONNES MORALES N'AYANT PAS D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, ARTISANALE, AGRICOLE OU PROFESSIONNELLE NON COMMERCIALE

Seuils de l'usure	4 ^{ème} Trim. 2005	1 ^{er} Trim. 2006	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99 %	8,95 %	9,96 %	10,25 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	5,52 %	5,49 %	5,55 %	5,67 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	6,01 %	5,91 %	5,99 %	6,31 %
- Découverts en compte (2)	11,55 %	12,35 %	13,33 %	13,97 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	7,75 %	7,81 %	8,44 %	8,51 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2.3.3 PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES AGISSANT POUR LEURS BESOINS PROFESSIONNELS ET AUX PERSONNES MORALES AYANT UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, ARTISANALE, AGRICOLE OU PROFESSIONNELLE NON COMMERCIALE

Seuils de l'usure	4 ^{ème} Trim. 2005	1 ^{er} Trim. 2006	2 ^{ème} Trim. 2006	3 ^{ème} Trim. 2006
- Découverts en compte (3)	11,55 %	12,35 %	13,33 %	13,97 %

(3) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

¹ Suite à la publication de l'ordonnance n°2006-60 du 19 janvier 2006 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna au Journal officiel du 20 janvier 2006, le régime de l'usure en Nouvelle-Calédonie est désormais identique à celui en vigueur en Métropole et dans les Départements d'Outre-Mer.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place¹. L'historique des données permet désormais de calculer des taux moyens pondérés selon la même méthodologie que celle utilisée de l'enquête sur le coût du crédit aux entreprises.

La dernière enquête a été réalisée aux mois de janvier et février 2006 et a porté sur un nombre de 3707 crédits aux particuliers, pour un montant total de 6,5 milliards de F CFP.

Le taux moyen pondéré des prêts immobiliers fléchit très légèrement à 4,83 % (- 0,07 point par rapport au taux moyen pondéré observé lors de l'enquête précédente). Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, plus de la moitié des autorisations recensées.

Le taux moyen pondéré des découverts ressort en légère hausse à 9,98 % (9,89 % lors de l'enquête juillet/août 2005). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus des deux tiers de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de janvier et février 2006, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 1 578 crédits aux entreprises pour un montant total de 10,6 milliards de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 6,7 millions de F CFP, en hausse par rapport à l'enquête de juillet/août 2005 où il s'établissait à 6,1 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle une légère réduction du coût du crédit par rapport à l'enquête précédente :

- cette baisse du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions contrastées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts s'est contracté de 0,65 point passant de 5,51 % à 4,86 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant, en moyenne, plus de la moitié des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP. Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort en hausse à 6,28 % contre 5,89 % précédemment. Les autres crédits à court terme enregistrent pour leur part une nette augmentation (+ 0,84 point) de leur taux moyen à 4,73 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place, tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort stable (- 0,01 point) à 4,79 %.

¹ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

2. Rappel des taux

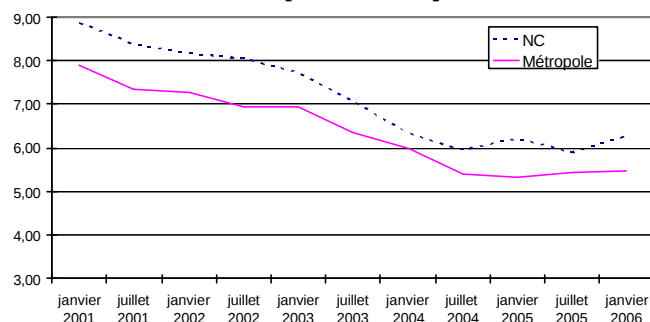
Evolution du coût du crédit aux particuliers

Taux moyen pondéré	Enquête de janvier/février 2004	Enquête de juillet/août 2004	Enquête de janvier/février 2005	Enquête de juillet/août 2005	Enquête de janvier/février 2006	Variations en points	
						sur 12 mois	sur 6 mois
Prêts immobiliers.....	5,20%	4,98%	5,07%	4,90%	4,83%	-0,24 pt	-0,07 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	12,37%	11,99%	10,82%	9,54%	10,42%	-0,40 pt	0,88 pt
Découverts.....	10,81%	9,78%	9,90%	9,89%	9,98%	0,08 pt	0,09 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	7,36%	6,62%	6,92%	6,28%	6,16%	-0,76 pt	-0,12 pt
TMPG.....	6,94%	6,29%	6,23%	6,02%	5,97%	-0,26 pt	-0,05 pt
Déclarations (en nb).....	4 091	4 645	8 876	5 538	3 707	- 58,2%	- 33,1%

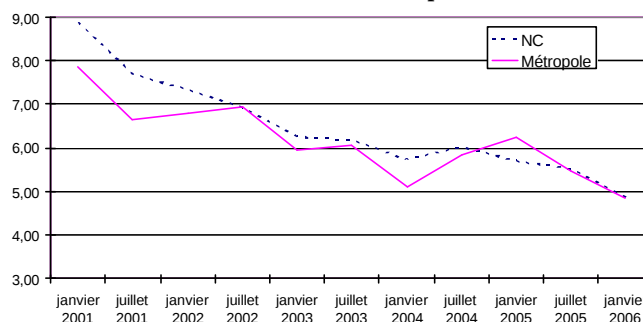
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

Taux moyen pondéré	Enquête de janvier/février 2004	Enquête de juillet/août 2004	Enquête de janvier/février 2005	Enquête de juillet/août 2005	Enquête de janvier/février 2006	Variations en points	
						sur 12 mois	sur 6 mois
Escompte.....	6,33%	5,95%	6,22%	5,89%	6,28%	0,06 pt	0,39 pt
Découvert.....	5,73%	6,03%	5,70%	5,51%	4,86%	-0,84 pt	-0,65 pt
Autres court terme.....	5,40%	5,83%	5,73%	4,89%	5,73%	—	0,84 pt
Ensemble court terme.....	5,90%	5,98%	5,92%	5,61%	5,58%	-0,34 pt	-0,03 pt
Moyen et long terme.....	5,11%	4,93%	4,78%	4,80%	4,79%	0,01 pt	-0,01 pt
TMPG.....	5,66%	5,63%	5,52%	5,33%	5,30%	-0,22 pt	-0,03 pt
Déclarations (en nb).....	1 677	2 333	4 637	2 048	1 578	- 66,0%	-100,0%

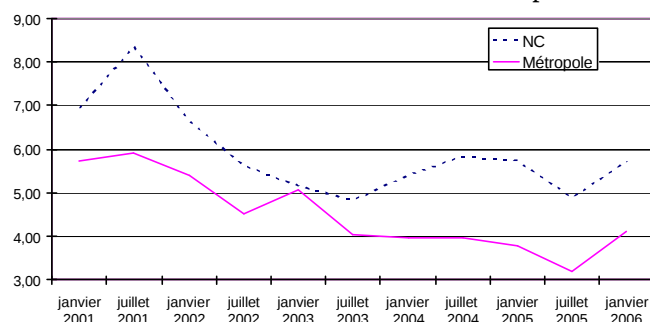
Evolution du coût moyen pondéré
de l'escompte aux entreprises



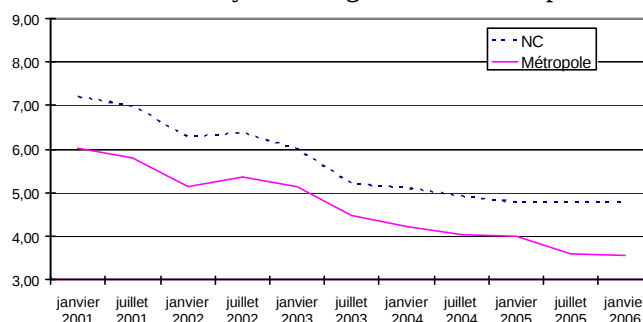
Evolution du coût moyen pondéré
du découvert aux entreprises



Evolution du coût moyen pondéré
des autres crédits à court terme aux entreprises



Evolution du coût moyen pondéré
des crédits à moyen et long terme aux entreprises



III. Les autres activités de l'IEOM

1. L'émission de la monnaie fiduciaire

2. Les systèmes d'échange de valeurs

3. Le refinancement

4. La gestion des fichiers réglementaires

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'ÉMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

3.1.1 L'émission de billets en F CFP

A fin juin 2006, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 3,6 millions de billets pour une valeur totale de 12,8 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une légère augmentation de 0,3 % du nombre de billets émis pour une hausse de 3,8 % du montant total émis par rapport à la même date l'année précédente.

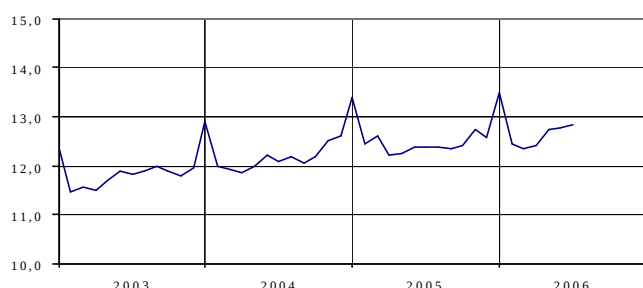
Les principales évolutions par rapport à fin juin 2005 en nombre d'unités émises concernent les billets de 1 000 F CFP qui reculent de 8,9 % et les billets de 5 000 F CFP qui augmentent de 5,6 %.

Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 32,2 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP (26,3%) et de 500 F CFP (25,5 %).

Evolution mensuelle de l'émission nette de billets en

valeur

(en milliards de F CFP)

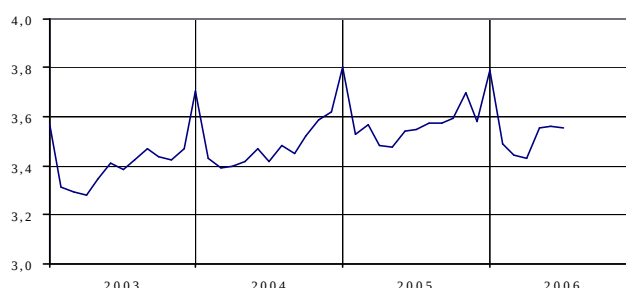


Source : IEOM

Evolution mensuelle de l'émission nette de billets

en unités

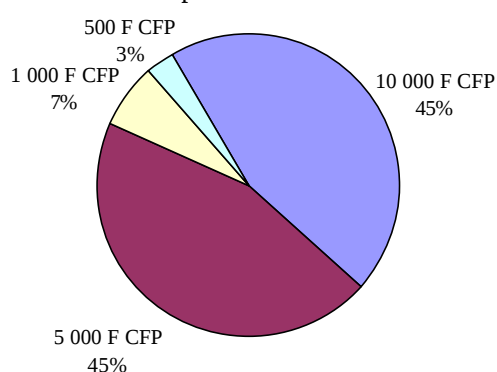
(en millions d'unités)



Source : IEOM

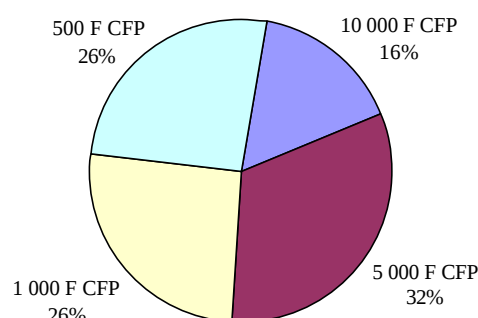
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP à fin juin 2006

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.1.2 L'émission de pièces en F CFP

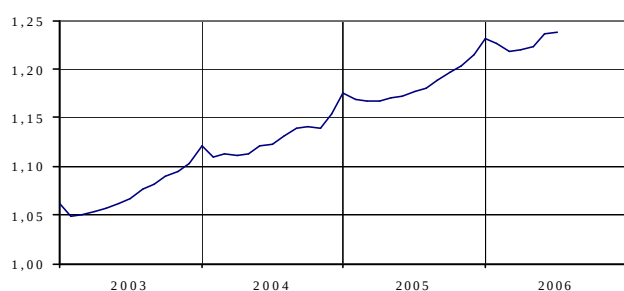
Au 30 juin 2006, les émissions nettes en nombre de pièces s'affichent en hausse de 4,9 % par rapport à la même période l'année dernière à 95,8 millions de pièces pour un montant total en hausse de 5,2 % à 1,2 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport au mois de juin 2005 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 20 F CFP qui progressent de 5,8 % et les pièces de 100 F CFP qui augmentent de 5,5 %.

Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71,2 % du nombre de pièces émises à fin décembre contre 11,4 % en valeur.

Evolution mensuelle de l'émission nette de pièces

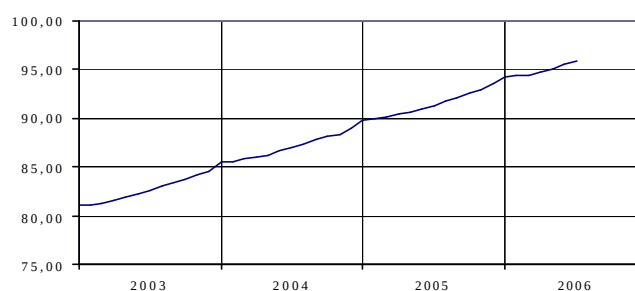
en valeur
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Evolution mensuelle de l'émission nette de pièces

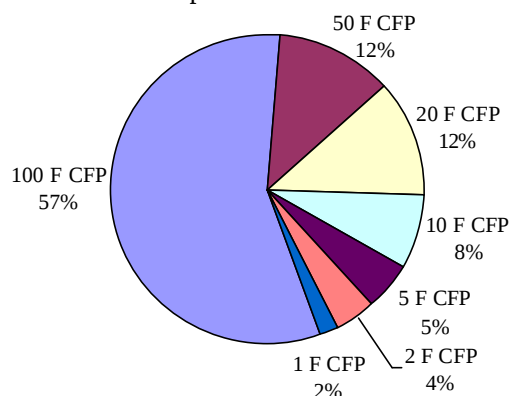
en unités
(en millions d'unités)



Source : IEOM

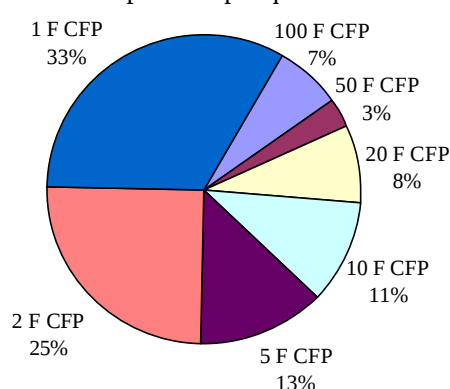
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de pièces CFP à fin juin 2006

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ÉCHANGE DE VALEURS

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

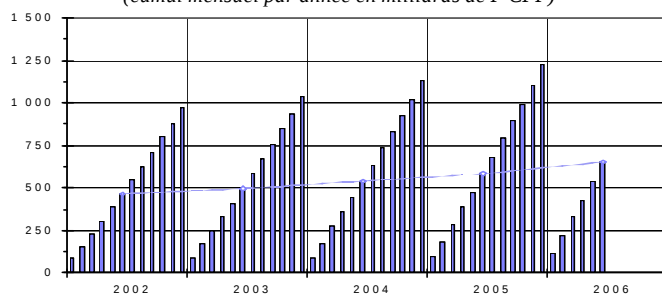
L'Institut d'émission d'outre-mer et les établissements bancaires et assimilés de Nouvelle-Calédonie ont engagé un processus de modernisation du **système interbancaire d'échange** (SIE) de la place. Ce processus a débouché le lundi 30 mai 2005 sur l'ouverture officielle du nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie qui met en œuvre l'échange dématérialisé des valeurs. Le nouveau SIE de Nouvelle-Calédonie traitait initialement les chèques, les virements, les prélèvements et le TIP. Le traitement automatique des effets est venu compléter le dispositif à compter du 23 mars 2006.

Au cours du deuxième trimestre 2006, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **8,8 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **654,9 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées au cours du deuxième trimestre 2005 (8,2 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 6,4 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 12,1 % par rapport à l'année précédente (584,1 milliards de F CFP).

Dans le détail, le volume de chèques traités augmente de 4,2 % pour un montant global compensé qui progresse de 9,7 %. Les effets, avis de prélèvement et titres interbancaires progressent pour leur part de 13,1 % en volume pour un montant d'opérations traitées en hausse de 13,4 %. Les virements progressent de 10,2 % en nombre et de 14,7 % en montant. Sur le deuxième trimestre de l'année, les virements représentent ainsi 1 608 974 opérations pour un volume total de 290,6 milliards de F CFP.

Compensation des échanges de valeurs

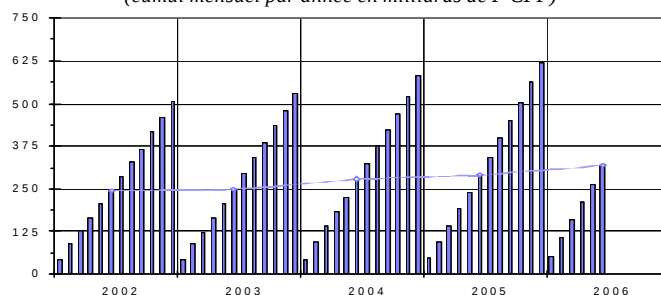
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des chèques

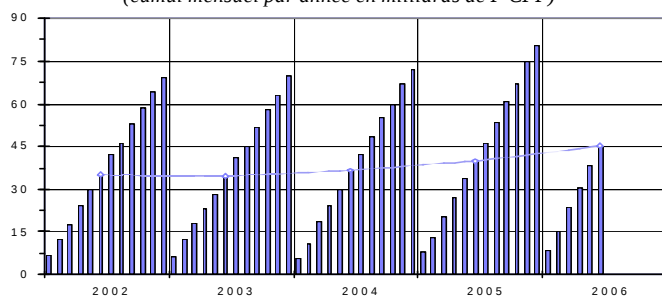
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires de paiements

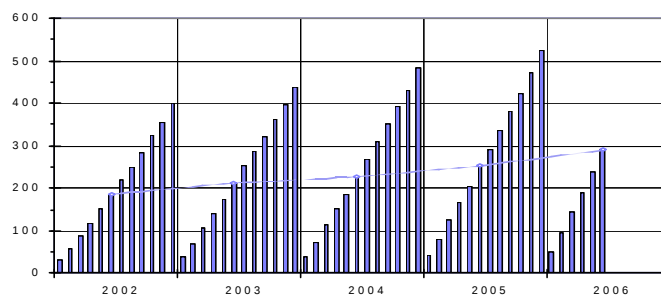
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des virements

(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

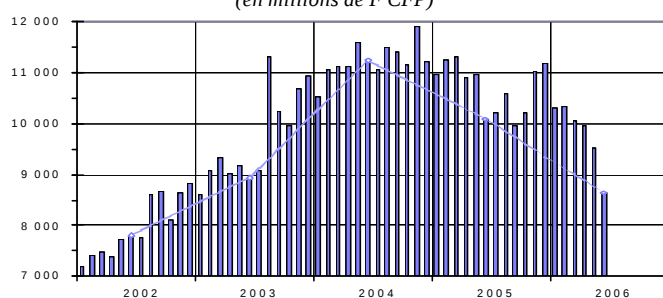
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'émission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à 9422 au 30 juin 2006. Sur ce total, 28,7 % (**2 706 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 30 juin 2005, 8 491 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission, dont 2 710 étaient éligibles au refinancement (31,9 % des entreprises cotées).

Au **30 juin 2006**, le volume global des **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM ressort **en net recul par rapport à celui observé à fin juin 2005 (-14,9 %)**, soit 8,6 milliards de FCFP contre 10,1 milliards de FCFP douze mois auparavant. Dans le détail, les crédits mobilisés en faveur des particuliers chutent de 37,9 % en douze mois tandis que, dans le même temps, ceux en faveur des entreprises reculent de 14,9%. Cette dernière évolution est pour partie due à une grande entreprise de la place qui est sortie de l'encours des crédits refinancés.

Mobilisation des crédits

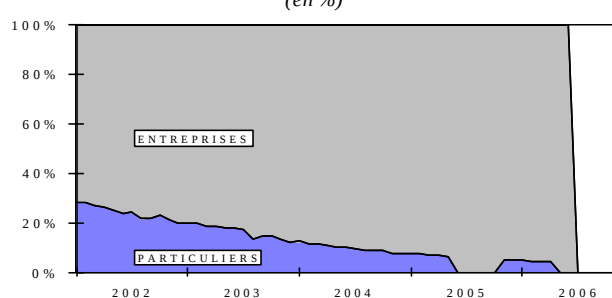
Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de FCFP)



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes physiques ou morales frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation. Le Fichier Central des Chèques est un fichier national géré par la Banque de France qui est alimenté par les déclarations des établissements de crédit. L'Institut d'émission sert d'intermédiaire pour les demandes de consultation.

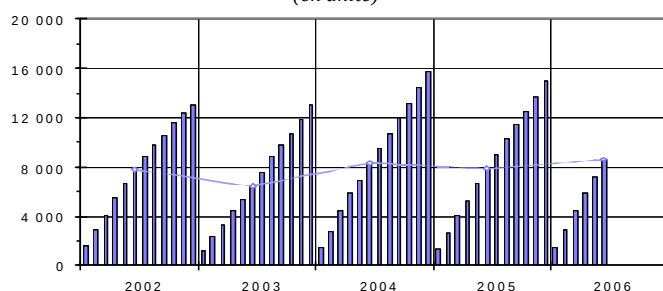
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 4 164 incidents de paiement sur chèques pour le deuxième trimestre de l'année, ce qui correspond à une hausse de 9,8 % du nombre d'incidents constaté par rapport à l'année précédente (3 794 incidents). Compte tenu de la hausse du nombre de chèques compensés (cf. point 3.2 - *Les systèmes d'échange de valeurs*), le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 0,15 % à fin juin 2006, en augmentation par rapport à celui constaté à fin juin 2005 (0,14 %).

Au 30 juin 2006, le territoire comptait 4742 personnes physiques en interdit bancaire, soit un léger recul de 0,2 % par rapport au 30 juin 2005 (4 750 personnes interdites bancaires).

Au cours du deuxième trimestre 2006, 266 cartes bancaires ont été retirées contre 249 pour le premier trimestre de l'année précédente. Le nombre de retraits de cartes bancaires augmente ainsi de 6,8 % en douze mois. Parallèlement, le taux de retrait sur cartes bancaires (stock du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 2,77 %, soit un taux légèrement inférieur à celui du deuxième trimestre 2005 (2,82 %).

Incidents de paiement sur chèques

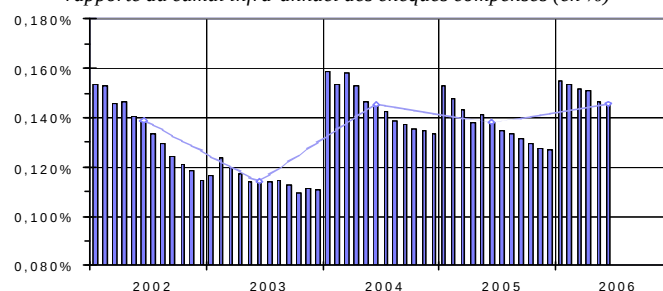
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

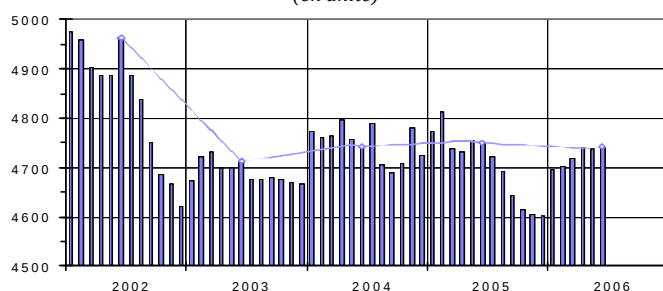
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

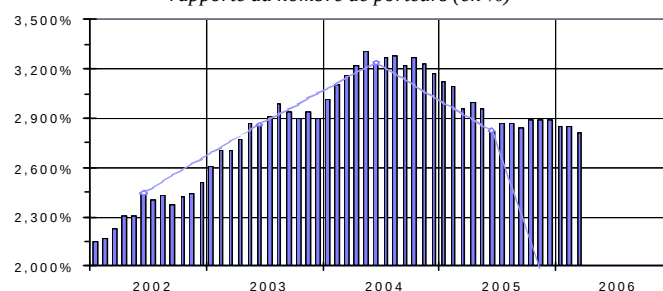
Stock fin de mois
(en unité)



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

Stock de retraits de cartes bancaires en fin de mois
rapporté au nombre de porteurs (en %)



Source : IEOM

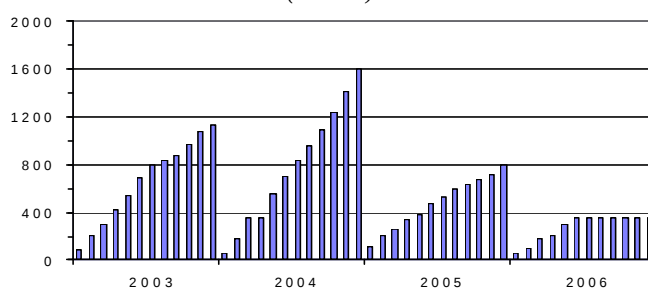
Les autres activités de l'IEOM

3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FIPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui est géré par l'IEOM, centralise les incidents de paiement sur effets de commerce. Il a enregistré 350 incidents pour le premier semestre de l'année. A la même date l'année précédente, le FIPE comptabilisait 476 incidents. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une baisse de 26,5 % des incidents par rapport à l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

*Cumul annuel du nombre d'incidents
(en unité)*

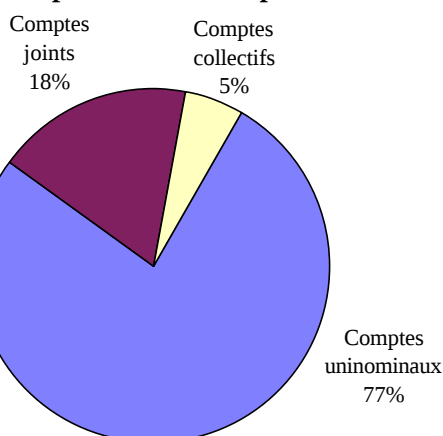


Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

L'Institut d'émission gère également le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer. Ce dernier, qui recense les comptes tirés de chèques, comptabilise 199 522 comptes ouverts à fin juin 2006.

Répartition des comptes



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

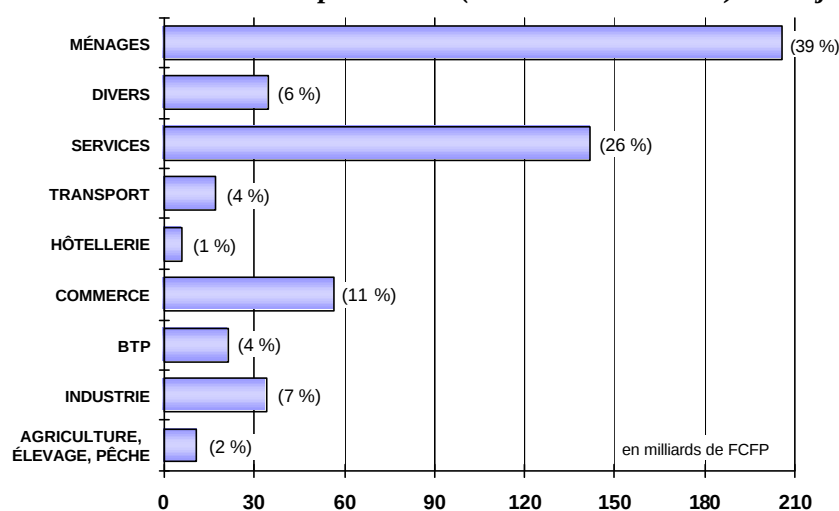
3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires¹ et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de juin 2006 s'établit à 534,3 milliards de F CFP.

L'encours bancaire² représente 527,9 milliards de F CFP dont 39 % en faveur des particuliers (205,8 milliards de F CFP). L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (26 % du total des octrois) et le commerce (11 % de l'encours bancaire). Les banques FBF de la place détiennent 83 % de l'encours bancaire tandis que les établissements situés hors de la zone d'émission en représentent 11 %.

Les arriérés CAFAT atteignent 6,4 milliards de F CFP et concernent 1 121 entreprises. Ces dernières relèvent essentiellement des secteurs du BTP (33 %), des services (17 %) et du commerce (15 %).

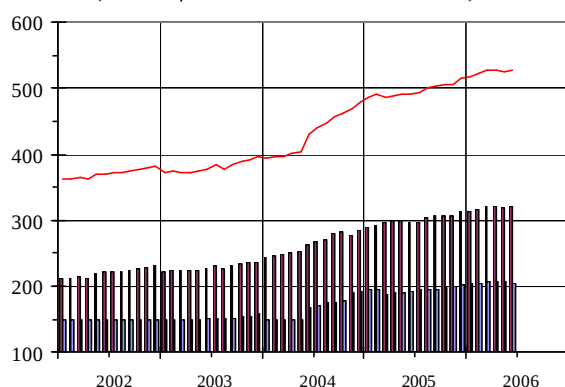
Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 30 juin 2006



Source : IEOM

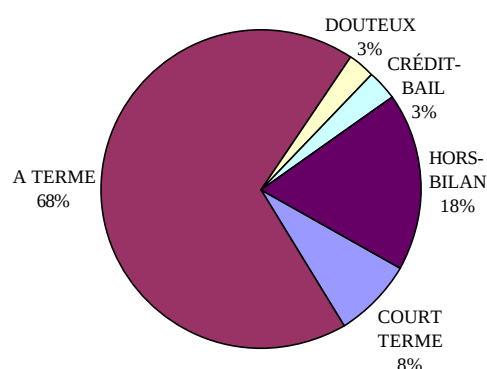
Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

■ Ménages ■ Autres agents financiers ? Total
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Répartition de l'encours du SCR (hors arriérés CAFAT) au 30 juin 2006



Source : IEOM

¹ Le périmètre de déclaration au SCR diffère de celui des concours pour sa partie concernant les établissements de crédits situés hors de la zone d'émission.

² Y compris de hors bilan.

Annexe

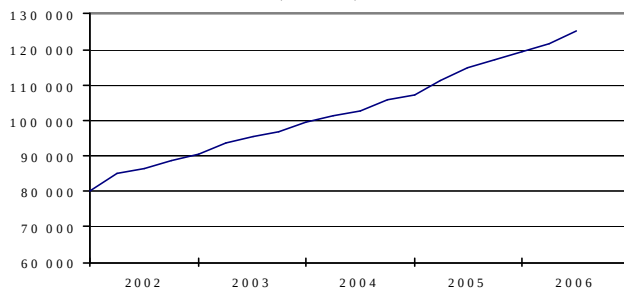
Les principaux chiffres de la monétique

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES *juin 2006*

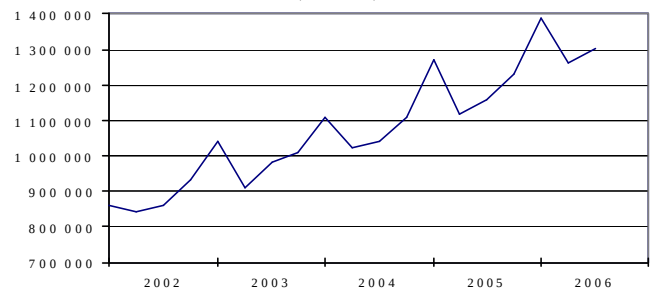
	juin 2005 (1)	juin 2006 (2)	Variations Montant % (2)-(1) (2)/(1)		1er Semestre 2005 (3)	1er Semestre 2006 (4)	Variations Montant % (4)-(3) (4)/(3)	
Nombre de porteurs.....	114 696	125 307	10 611	9,3	114 696	125 307	10 611	9,3
• Cartes bleue.....	70 102	74 587	4 485	6,4	70 102	74 587	4 485	6,4
• Cartes Jade	23 258	25 578	2 320	10,0	23 258	25 578	2 320	10,0
• Cartes privatives.....	21 336	25 142	3 806	17,8	21 336	25 142	3 806	17,8
Nombre de terminaux.....	2 177	2 675	498	22,9	2 177	2 675	498	22,9
• Terminal de paiement électronique.....	2 022	2 438	416	20,6	2 022	2 438	416	20,6
• Terminal de paiement mécanique.....	155	237	82	52,9	155	237	82	52,9
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...).	102	121	19	18,6	102	121	19	18,6
Terminal de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	1 154 488	1 300 147	145 659	12,6	2 265 196	2 558 170	292 974	12,9
• Montant (milliers de XPF).....	10 071 307	11 259 371	1 188 064	11,8	19 855 865	22 294 164	2 438 299	12,3
• Moyenne par transaction (en XPF).....	8 724	8 660	-64	-0,7	8 766	8 715	-51	-0,6
Terminal de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	4 230	4 157	-73	-1,7	9 528	8 653	-875	-9,2
• Montant (milliers de XPF).....	115 961	109 571	-6 390	-5,5	240 144	214 569	-25 575	-10,6
• Moyenne par transaction (en XPF).....	27 414	26 358	-1 056	-3,9	25 204	24 797	-407	-1,6
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	879 794	1 012 313	132 519	15,1	1 699 098	1 963 314	264 216	15,6
• Montant (milliers de XPF).....	7 926 670	9 530 112	1 603 442	20,2	15 239 920	18 685 008	3 445 088	22,6
• Moyenne par retrait (en XPF).....	9 010	9 414	404	4,5	8 969	9 517	548	6,1

Nombre de porteurs
(en unité)



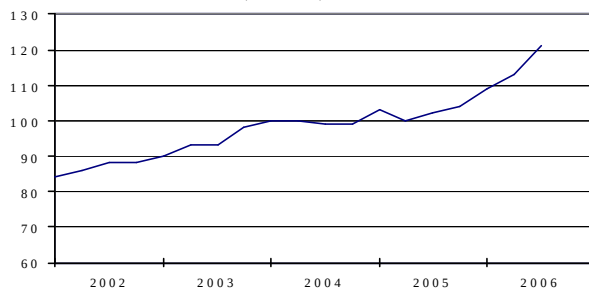
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement
(en unité)



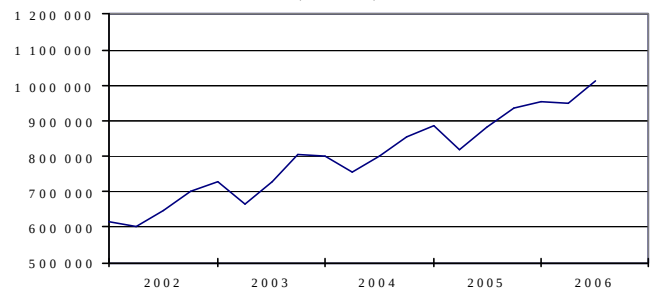
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...)
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : P. BESSE
Responsable de la rédaction : H-P. de CLERCQ
Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer le 14 septembre 2006
Dépôt légal : 2006 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc